



Global Network
on Extremism & Technology

Application du programme « Femmes,
paix et sécurité » au monde virtuel :
intégration de la dimension du genre
dans la riposte à l'extrémisme en ligne

Alexis Henshaw

*Le GNET est un projet spécial du Centre international
d'étude de la radicalisation du King's College, à Londres.*

*L'auteur de ce rapport est
Alexis Henshaw.*

Le Global Network on Extremism and Technology (Réseau mondial sur l'extrémisme et la technologie – GNET) est une initiative de recherche universitaire bénéficiant du soutien du Forum mondial de l'Internet contre le terrorisme (GIFCT), une initiative indépendante mais financée par le secteur qui vise à mieux comprendre et lutter contre l'utilisation des technologies par les groupes terroristes. Le GNET est formé et dirigé par le Centre international d'étude de la radicalisation (ICSR), un centre de recherche universitaire basé dans les locaux du Département d'étude des guerres du King's College, à Londres. Les opinions et conclusions exprimées dans ce document sont celles des auteurs et ne doivent en aucun cas être interprétées comme représentant les opinions et conclusions, expresses ou implicites, du GIFCT, du GNET ou de l'ICSR.

COORDONNÉES

Pour toute question, demande d'information et demande de copies supplémentaires du présent rapport, contacter :

ICSR
King's College London
Strand
Londres WC2R 2LS
Royaume-Uni

T. **+44 20 7848 2098**
E. **mail@gnet-research.org**

Twitter : **[@GNET_research](https://twitter.com/GNET_research)**

Ce rapport peut, comme toutes les autres publications du GNET, être téléchargé gratuitement à partir du site Internet du GNET : www.gnet-research.org.

© GNET

Résumé exécutif

Si la pertinence du genre dans les débats sur l'extrémisme et la technologie a été reconnue, elle n'a jamais été totalement exploitée. Nous cherchons à comprendre dans ce rapport comment les cadres sexospécifiques – en particulier le programme mondial sur les femmes, la paix et la sécurité, ou programme FPS – peuvent être mieux utilisés pour appréhender ces questions.

L'intégration des principes tirés des recherches menées dans le cadre d'études féministes sur la sécurité est essentielle à cette analyse. Les travaux dans ce sous-domaine reliant relations internationales, études sur la sécurité et études de genre énoncent des principes pertinents, à la fois pour les chercheur·se·s et les praticien·ne·s, au titre desquels figurent le besoin de comprendre la « violence » au sens large, la nécessité d'appréhender les liens entre le genre et les autres hiérarchies sociales, le doute concernant le rôle des acteurs étatiques et le plaidoyer en faveur de la mobilisation de la société civile, et la compréhension de l'interdépendance entre les débats relatifs à la sécurité et ceux portant sur les questions de développement.

En se servant de ces principes comme de directives, ce rapport étudie trois tendances de l'utilisation des technologies par les extrémistes qui concernent explicitement la question du genre. Premièrement, il se penche sur la façon dont les extrémistes utilisent les technologies pour faciliter directement la violence physique et sexuelle contre les femmes et d'autres groupes marginalisés. Il s'intéresse ensuite aux schémas sexospécifiques de recrutement en ligne par les organisations extrémistes. Il analyse enfin le défi émergent de la violence sémiotique en ligne, en examinant les différentes façons dont les groupes extrémistes exploitent les plateformes en ligne dans le but de faire taire ou de décrédibiliser les femmes. Le rapport conclut que la poursuite du dialogue sur l'extrémisme et la technologie du point de vue du genre ne peut qu'être bénéfique, mais qu'une telle approche nécessite à la fois une volonté politique et un engagement responsable.

Table des matières

Résumé exécutif	1
<hr/>	
1. Introduction	5
<hr/>	
2. Application des études féministes dans l'espace numérique	7
<hr/>	
3. Utilisations sexospécifiques de la technologie par les groupes extrémistes	11
<hr/>	
Commission de violences physiques et sexuelles	11
Le recrutement de femmes par les groupes extrémistes	13
Violence sémiotique basée sur le genre	16
<hr/>	
4. Intégration de la dimension du genre dans la riposte à l'extrémisme en ligne	19
<hr/>	
Contexte politique	21
<hr/>	

1. Introduction

Les efforts d'intégration du genre menés au cours des 20 dernières années ont cherché à mettre en évidence les liens entre genre et sécurité internationale. Le programme sur les femmes, la paix et la sécurité (FPS), entamé en 2000 avec l'adoption de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies et composé de neuf résolutions supplémentaires, s'est particulièrement intéressé à la question du statut des femmes selon quatre dimensions, connues sous le nom de piliers FPS : la protection ; la prévention ; les services de secours et de réparation ; et la participation des femmes aux processus connexes.

Si la pertinence du genre dans l'espace numérique, en particulier pour ce qui a trait à l'extrémisme et à la technologie, a été reconnue, elle n'a jamais été totalement exploitée. Par exemple, plusieurs textes, dont la Résolution 2354 du Conseil de sécurité des Nations Unies (2017) et le « cadre international global de lutte contre la propagande terroriste » du Comité des Nations Unies contre le terrorisme (S/2017/375), ont demandé que l'on prête attention au genre. ONU Femmes a par ailleurs mené plusieurs études sur les violences à l'égard des femmes commises en ligne ou facilitées par les technologies de l'information et de la communication (TIC). Toutefois, aucune des résolutions FPS du Conseil de sécurité des Nations Unies ne traite directement de l'application du programme dans l'espace numérique. Par ailleurs, l'analyse des plans d'action nationaux consacrés à la thématique FPS de différents États membres des Nations Unies suggère que si une attention accrue est portée aux aspects sexospécifiques de l'extrémisme et de la radicalisation depuis 2015, peu d'États abordent directement les questions relatives à la technologie ou à la cybersécurité dans leurs stratégies de mise en œuvre¹.

Les efforts visant à amener le programme FPS dans l'espace numérique peuvent être influencés par différents facteurs. Il y a tout d'abord une tendance à considérer de manière restrictive certaines questions pertinentes, comme la fracture numérique entre les genres, en les présentant comme des questions de développement et en les cloisonnant en conséquence². Ensuite, l'incapacité à concevoir le spectre complet de la violence à l'égard des femmes fait que les initiatives FPS se concentrent sur certaines formes de préjudice, comme la violence dans les États fragiles et touchés par des conflits. Troisièmement, les tentatives visant à étendre la gouvernance mondiale peuvent se heurter aux efforts géopolitiques cherchant à étendre la souveraineté nationale au cyberspace³. Enfin, la sous-représentation des femmes dans le secteur des technologies devrait être considérée

1 Caitlin Hamilton et Laura J. Shepherd (2020), WPS National Action Plans: Content Analysis and Data Visualisation, v2. Disponible à l'adresse: <https://www.wpsnaps.org/>.

2 Voir, par exemple, le débat sur l'inégalité entre les genres en matière d'accès numérique dans le contexte des objectifs de développement durable, EQUALS/UNU, « Taking Stock: Data and Evidence on Gender Equality in Digital Access, Skills, and Leadership » (New York, NY : Nations Unies, 2019), p. 9.

3 Milton L. Mueller (26 novembre 2020), « Against Sovereignty in Cyberspace », *International Studies Review* vol. 22, n° 4: p. 779–801, <https://doi.org/10.1093/isr/viz044>.

comme un facteur entraînant des résultats qui ne tiennent pas pleinement compte de la manière dont les femmes interagissent avec la technologie⁴.

Le rapport est organisé de la façon suivante : je parlerai dans un premier temps des études féministes pour discuter des principes qui peuvent être déployés pour aborder l'étude de l'extrémisme et de la technologie d'un point de vue sexospécifique. Je proposerai ensuite des perspectives sur les applications de cette approche en discutant d'affaires récentes de violence sexiste et de recrutement basé sur le genre par des extrémistes. Je réfléchirai enfin aux façons de traiter l'intégration du genre dans ce domaine. J'avancerai, tout au long de ce rapport, que les questions abordées ici sont reliées à chaque pilier du programme FPS, servant ainsi de fondement pour un dialogue futur.

4 Soraya Chemaly (2016), «The Problem with a Technology Revolution Designed Primarily for Men», Quartz, <https://qz.com/640302/why-is-so-much-of-our-new-technology-designed-primarily-for-men/>.

2. Application des études féministes dans l'espace numérique

Les études féministes sur la sécurité (EFS) fournissent un cadre utile pour traiter des questions relatives au genre et à l'extrémisme en ligne. Ces études ont vu le jour au début des années 2000 et se situent au croisement des relations internationales, des études sur la sécurité et des études de genre⁵. Les chercheurs et chercheuses spécialisé-e-s dans ce domaine considèrent souvent que la recherche et la pratique sont interdépendantes, et que la recherche académique alimente et est alimentée par l'expérience vécue en matière de sécurité⁶.

Les EFS énoncent plusieurs principes qui peuvent étayer l'analyse sexospécifique de l'extrémisme et de la technologie. Parmi eux, citons :

1. *La nécessité de définir la « violence » au sens large.* Les travaux féministes s'appuient sur la notion de continuum de la violence, en considérant la violence en dehors des actes physiques et en dehors de la sphère du conflit⁷. Krook, par exemple, catégorise la violence à l'égard des femmes dans la sphère politique selon cinq dimensions : physique, psychologique, économique, sémiotique et sexuelle. Les résolutions FPS ont appliqué cette typologie, mettant largement l'accent sur la violence physique et sexuelle à l'égard des femmes, de même que sur les dommages psychologiques qui en découlent. Elles ont aussi cherché à lutter contre les défis de nature économique au travers des interventions de secours et de réparation. Toutefois, la violence sémiotique – qui diffuse des mots, des gestes et des images dans le but de réduire les femmes au silence ou de les rendre incompétentes – représente une forme distincte de préjudice qui prospère sur la toile⁸. La violence sémiotique en ligne favorise l'émergence de nouvelles formes numériques de violence à l'égard des femmes, comme le porno vengeur, la prise de photos sous les jupes des femmes et la création de matériel pornographique synthétique ou « deepfake »⁹.

5 Laura Sjoberg (2016), « What, and Where, Is Feminist Security Studies? », *Journal of Regional Security* vol. 11, n° 2 : p. 143–16; Maria Stern et Annick Wibben (2014), « A Decade of Feminist Security Studies Revisited », *Security Dialogue*, numéro spécial en ligne : p. 1–6; Christine Sylvester (2010), « Tensions in Feminist Security Studies », *Security Dialogue* vol. 41, n° 6 : p. 607–14; Annick T. R. Wibben (2 octobre 2014), « Researching Feminist Security Studies », *Australian Journal of Political Science* vol. 49, n° 4 : p. 743–55.

6 Bina D'Costa et Katrina Lee-Koo (2013), « The Politics of Voice: Feminist Security Studies and the Asia-Pacific », *International Studies Perspectives* vol. 14, n° 4 : p. 451–4; S. Laurel Weldon, « Inclusion and Understanding: A Collective Methodology for Feminist International Relations », in *Feminist Methodologies for International Relations*, Brooke A. Ackerly, Maria Stern et Jacqui True (dir.), 1^{re} édition (Cambridge University Press, 2006); Wibben, « Researching Feminist Security Studies ».

7 Cynthia Cockburn, « A Continuum of Violence: Gender, War and Peace », in *The Criminology of War*, Ruth Jamieson (dir.) (Routledge, 2017), ch. 18; Feminism and Nonviolence Study Group, « Piecing It Together: Feminism and Nonviolence » (Feminism and Nonviolence Study Group, 1983), <https://wri-irg.org/en/story/2010/piecing-it-together-feminism-and-nonviolence>.

8 Mona Lena Krook, *Violence against Women in Politics*, 1^{re} édition (New York: Oxford University Press, 2020).

9 Krook; Clare McGlynn, Erika Rackley et Ruth Houghton (2017), « Beyond 'Revenge Porn': The Continuum of Image-Based Sexual Abuse », *Feminist Legal Studies* vol. 25, n° 1 : p. 25–46; ONU Femmes, « Online and ICT* Facilitated Violence against Women and Girls during COVID-19 » (New York: ONU Femmes, 2020), <https://www.unwomen.org/-/media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2020/brief-online-and-ict-facilitated-violence-against-women-and-girls-during-covid-19-en.pdf?la=en&vs=2519>.

2. *La nécessité d'envisager les liens reliant le genre et d'autres hiérarchies sociales.* Les EFS mettent en garde contre l'universalisme, c'est-à-dire le fait de partir du principe que toutes les femmes vivent l'oppression de la même manière et peuvent trouver des remèdes en adoptant les mêmes solutions¹⁰. La recherche a montré que les femmes issues des groupes marginalisés sont plus susceptibles de subir des abus et de faire l'objet de menaces en ligne que leurs pairs¹¹. De plus, certaines conclusions suggèrent que les violences à l'égard des femmes commises en ligne et à l'aide des TIC prennent des formes culturellement distinctes¹². De même, les personnes transgenres et non binaires sont plus fréquemment victimes de différentes sortes d'abus en ligne¹³. Réunies, ces conclusions suggèrent la nécessité d'une approche croisée qui comprenne les interactions entre le genre et d'autres hiérarchies sociales.

3. *Le doute concernant le rôle de l'État et les appels à un plus grand engagement de la société civile.* Si les exemples abordés dans ce rapport mettent en lumière les problèmes causés par les groupes extrémistes, les EFS ne considèrent pas l'action de l'État comme la meilleure solution. Les connaissances tirées des EFS ont mis en lumière le potentiel d'utilisation abusive des technologies par les acteurs étatiques. La surveillance et la censure en ligne ont servi à cibler les femmes et les militant·e·s LGBTQ dans plusieurs pays¹⁴. Certains États auraient par ailleurs apporté leur soutien à des campagnes de harcèlement sexospécifique en ligne ciblant des femmes journalistes¹⁵. L'engagement de la société civile est considéré comme une protection importante contre les abus, et les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies encouragent systématiquement l'engagement, en tant que partenaires, d'acteurs de la société civile dans le programme FPS¹⁶. Si des analyses récentes de plans d'action nationaux ont conclu que les États ne parviennent pas toujours à créer des cadres de mobilisation solides¹⁷, les cadres établis relatifs aux FPS devraient encourager l'engagement actif de groupes de la société civile œuvrant dans le domaine des droits numériques, ainsi que la réalisation d'enquêtes sur les violences à l'égard des femmes commises en ligne et à l'aide des TIC.

10 Anne Sisson Runyan et V. Spike Peterson, *Global Gender Issues in the New Millennium*, 4^e édition (Boulder, CO: Westview Press, 2013).

11 Amnesty International (2018), « Toxic Twitter – A Toxic Place for Women » (London: Amnesty International), <https://www.amnesty.org/en/latest/research/2018/03/online-violence-against-women-chapter-1/>; Nina Jankowicz *et al.* (2021), « Malign Creativity: How Gender, Sex, and Lies Are Weaponized Against Women Online » (Washington D.C.: The Wilson Center), https://www.wilsoncenter.org/publication/malign-creativity-how-gender-sex-and-lies-are-weaponized-against-women-online?utm_medium=social&utm_source=twitter.com&utm_campaign=wilson; Dubravka Šimonovic (2018), « Rapport de la Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences concernant la violence en ligne à l'égard des femmes et des filles du point de vue des droits de l'homme » (New York: Nations Unies).

12 Nithya Sambasivan *et al.* (2019), « 'They Don't Leave Us Alone Anywhere We Go': Gender and Digital Abuse in South Asia » (compte rendu de la Conférence CHI sur le facteur humain dans les systèmes informatiques, Glasgow, Écosse, Royaume-Uni), <https://www.classes.cs.uchicago.edu/archive/2020/winter/20370-1/readings/GenderSouthAsia.pdf>.

13 Amnesty International, « Toxic Twitter »; Women's Media Center (n.d.), « Online Abuse 101 », <https://womensmediacenter.com/speech-project/online-abuse-101>.

14 Leta Hong Fincher, *Betraying Big Brother: The Feminist Awakening in China* (Verso, 2018); Human Rights Watch (8 octobre 2019), « Russia Censors LGBT Online Groups », Human Rights Watch, <https://www.hrw.org/news/2019/10/08/russia-censors-lgbt-online-groups>; Joy Onyesoh, Madeleine Rees et Catia C. Confortini, « Feminist Challenges to the Co-Optation of WPS: A Conversation with Joy Onyesoh and Madeleine Rees », in *New Directions in Women, Peace and Security*, Soumita Basu, Paul Kirby et Laura J. Shepherd (dir.), 1^{re} édition (Policy Press, 2020), p. 233–45; Madeleine Rees et Christine Chinkin (21 mars 2019), « How New Technologies Are Violating Women's Rights in Saudi Arabia », *LSE Women, Peace and Security Blog* (blog), <https://blogs.lse.ac.uk/wps/2019/03/21/how-new-technologies-are-violating-womens-rights-in-saudi-arabia/>.

15 Jankowicz *et al.*, « Malign Creativity ».

16 Hamilton, Naam et Shepherd, « Twenty Years of Women, Peace and Security National Action Plans »; Mirsad Miki Jacevic, « WPS, States, and the National Action Plans », in *The Oxford Handbook of Women, Peace, and Security*, Jacqui True et Sara E. Davies (dir.) (Oxford; New York: Oxford University Press, 2019), p. 274–89, <https://doi.org/10.1093/oxfordhb/9780190638276.013.32>.

17 Hamilton, Naam et Shepherd, « Twenty Years of Women, Peace and Security National Action Plans ».

4. *La co-constitution mutuelle de la sécurité et du développement.*
Les travaux relatifs aux EFS ont poussé les analystes à considérer la sécurité et le développement dans le cadre d'un processus global, et la violence comme étant appuyée et favorisée par des forces économiques¹⁸. Un tel postulat invite les chercheurs et les chercheuses, les analystes et différentes parties prenantes à instaurer un dialogue élargi. Comme nous l'avons vu précédemment, les initiatives en lien avec les violences commises en ligne et à l'aide des TIC sont traitées de manière diffuse par différentes institutions. Le rôle des acteurs privés, y compris celui des sociétés technologiques, peut aussi être examiné à la loupe, en particulier lorsqu'ils ont soutenu la commission d'abus sur leurs plateformes ou ont omis de prendre des mesures en temps voulu pour les éviter.

18 Juanita Elias et Shirin Rai (juin 2015), « The Everyday Gendered Political Economy of Violence », *Politics & Gender* vol. 11, n° 2: 424–29, <https://doi.org/10.1017/S1743923X15000148>; Maria Stern (2017), « Feminist Global Political Economy and Feminist Security Studies? The Politics of Delineating Subfields », *Politics and Gender* vol. 13, n° 4: p. 727–33; Jacqui True (2010), « The Political Economy of Violence Against Women: A Feminist International Relations Perspective », *The Australian Feminist Law Journal* vol. 32, n° 1: p. 32–59.

3. Utilisations sexospécifiques de la technologie par les groupes extrémistes

Cette section s'interroge sur la façon dont les groupes extrémistes ont exploité les technologies pour recruter des femmes et commettre des violences sexistes ces dernières années. Si cet aperçu n'est pas exhaustif, il appelle à une réflexion sur la diversité des organisations et des plateformes impliquées dans la concrétisation de la violence extrémiste à l'égard des femmes et des autres membres de communautés marginalisées. Il montre également les nombreuses interactions complexes entre la technologie et certains piliers du programme FPS.

Commission de violences physiques et sexuelles

L'État islamique (EI) a été largement associé aux débats sur la violence extrémiste à l'égard des femmes. Les technologies ont joué un rôle essentiel à la fois dans les efforts de recrutement transnational de l'organisation (voir la section suivante) et dans sa campagne de violence contre les groupes marginalisés. Les TIC, y compris les médias sociaux, ont joué un rôle direct dans la vente d'esclaves et la commission de violences sexuelles contre les femmes et les filles yézidis et d'autres populations « ennemies » de l'EI. Selon certaines estimations, l'EI aurait réduit jusqu'à 9 000 personnes en esclavage¹⁹. Si des ventes aux enchères d'esclaves étaient généralement organisées dans certains lieux physiques spécifiques, les esclaves étaient également vendues par le biais de ventes aux enchères et de groupes en ligne, par exemple sur Facebook, WhatsApp, Telegram et Signal²⁰.

Un rapport au moins suggère que l'utilisation de ces plateformes a permis d'étendre les marchés aux esclaves au-delà du territoire de l'EI, mentionnant la vente présumée d'esclaves à des acheteurs dans d'autres pays du Moyen-Orient²¹. De même, les technologies peuvent prolonger la durée de la traite des esclaves au-delà de la date de la défaite territoriale de l'EI. Les estimations portent à 3 000 le nombre de femmes et d'enfants yézidis toujours portés disparus en 2020²². Selon certaines familles yézidies, dans la ruée pour abandonner les bastions de l'EI en Syrie, les combattants étrangers ont vendu à des bandes criminelles certaines femmes réduites à l'esclavage, qui ont

19 Nadia Al-Dayel, Andrew Mumford et Kevin Bales (4 février 2020), « Not Yet Dead: The Establishment and Regulation of Slavery by the Islamic State », *Studies in Conflict & Terrorism* vol. 0, n° 0 : p. 1–24, <https://doi.org/10.1080/1057610X.2020.1711590>.

20 Al-Dayel, Mumford et Bales; FIDH/Kinyat (2018), « Iraq: Sexual and Gender-Based Crimes against the Yazidi Community: The Role of ISIL Foreign Fighters »; Lori Hinnant, Maya Alleruzzo et Balint Szlanko (2016), « Islamic State Tightens Grip on Captives Held as Sex Slaves », IS: A savage legacy | AP Explore, <http://www.ap.org/explore/a-savage-legacy/islamic-state-tightens-grip-on-captives-held-as-sex-slaves.html>.

21 Al-Dayel, Mumford et Bales, « Not Yet Dead ».

22 Ban Barkawi (4 août 2020), « Six Years on: Yazidi Survivors See 'only Empty Promises' in Aftermath of Massacre », *Reuters*, <https://www.reuters.com/article/iraq-war-yazidis-idINL8N2DW0X1>; Susan Hutchinson (2020), « Financing Da'esh with Sexual Slavery: A Case Study in Not Gendering Conflict Analysis and Intervention », *Journal of Global Security Studies* vol. 5, n° 2 : p. 379–86.

ensuite été acheminées hors du pays²³. La recherche s'appuie sur les données disponibles pour affirmer que les intérêts liés à l'EI pourraient gagner des millions de dollars de fonds supplémentaires en vendant les personnes encore captives ou en demandant une rançon pour leur libération²⁴.

Ailleurs, les extrémistes ont utilisé les technologies pour promouvoir des idéologies prônant la violence à l'égard des femmes. L'exemple le plus notable est la nouvelle menace terroriste posée par les incels et les groupes d'extrême droite défendant la misogynie violente. Incel est l'abréviation anglaise de « célibataire involontaire » (« involuntary celibate »). Si le terme a vu le jour pour désigner des internautes célibataires recherchant une communauté, il a évolué pour englober des extrémistes de sexe masculin, y compris ceux prônant la violence à l'égard des femmes. Selon les estimations de Hoffman et Ware, près de 50 personnes ont péri lors d'attaques perpétrées par des incels aux États-Unis et au Canada, et d'autres projets de ce type ont été interrompus ailleurs²⁵. À l'instar d'autres évaluations des violences commises par les incels, cette analyse mentionne des incidents hautement médiatisés, comme les tueries d'Isla Vista en Californie en 2014, de Toronto en 2018 et de Tallahassee en Floride en 2018. Pourtant, il ne serait pas étonnant qu'elles sous-estiment la véritable ampleur des violences, puisqu'elles ne peuvent vérifier de façon fiable le rôle joué par ces idéologies dans la perpétuation du viol, des agressions sexuelles, des violences conjugales, etc. Les croyances des incels vis-à-vis de la suprématie « naturelle » des hommes et du droit d'accès au sexe constituent un élément naturel du discours d'extrême droite comme le discours identitaire, qui fait l'éloge de la masculinité et préconise un retour aux rôles familiaux traditionnels (avec les hommes dans le rôle de leader et de soutien de famille). Ceci a conduit certains chercheurs à décrire la misogynie extrême comme une passerelle potentielle vers d'autres communautés extrémistes²⁶.

Les groupes misogynes dépendent largement de formes sémiotiques de violence et des communications en ligne. Le discours violent au sein de l'autoproclamée « manosphère », les réseaux en ligne au sein desquels les hommes dialoguent sur l'oppression qu'ils disent subir, est un sujet de préoccupation majeure. Cet espace numérique englobe un ensemble diversifié de sous-groupes, allant des groupes incels extrémistes aux communautés se consacrant au plaidoyer juridique pour modifier les lois sur le divorce, la garde des enfants, et ainsi de suite²⁷. Les tentatives visant à cartographier la manosphère suggèrent que, malgré les efforts déployés par les plateformes de médias sociaux pour chasser les communautés défendant la violence contre les femmes, les contenus extrémistes demeurent faciles d'accès – même

23 Chloe Cornish (14 mars 2019), « Yazidi Hostages Traded to Criminals as Isis Loses Ground », <https://www.ft.com/content/cabb2f68-4570-11e9-a965-23d669740bfb>.

24 Hutchinson, « Financing Da'esh with Sexual Slavery ».

25 Bruce Hoffman et Jacob Ware (12 janvier 2020), « Incels: America's Newest Domestic Terrorism Threat », <https://www.lawfareblog.com/incels-americas-newest-domestic-terrorism-threat>.

26 Alex DiBranco (10 février 2020), « Male Supremacist Terrorism as a Rising Threat », <https://icct.nl/publication/male-supremacist-terrorism-as-a-rising-threat/>; Ashley Mattheis et Charlie Winter (2019), « "The Greatness of Her Position": Comparing Identitarian and Jihadi Discourses on Women » (Londres, Royaume-Uni: Centre international d'étude de la radicalisation), <https://icsr.info/wp-content/uploads/2019/05/ICSR-Report-%E2%80%98The-Greatness-of-Her-Position%E2%80%99-Comparing-Identitarian-and-Jihadi-Discourses-on-Women.pdf>.

27 Manoel Horta Ribeiro *et al.* (2021), « The Evolution of the Manosphere Across the Web », <https://arxiv.org/pdf/2001.07600.pdf>; Jie Liang Lin, « Antifeminism Online: MGTOW (Men Going Their Own Way) », in *Digital Environments: Ethnographic Perspectives Across Global Online and Offline Spaces*, Urte Undine Frömring *et al.* (dir.) (Transcript Verlag, 2017).

sur des plateformes aussi populaires que YouTube, Discord et Reddit²⁸. Un facteur facilitant la liberté de mouvement entre des groupes plus ou moins extrêmes a été la diffusion d'actes de misogynie violente sur des sites spécialisés et des emplacements moins réglementés (y compris 4chan et 8kun, anciennement 8chan). Les chercheurs et chercheuses imputent cette diffusion aux mesures prises par les prestataires de médias sociaux contre les incels (en particulier aux interdictions émises par Reddit frappant les communautés incels)²⁹. Malheureusement, la persistance des communautés prônant la misogynie et publiant des conspirations antiféministes sur les principales plateformes de médias sociaux crée une faille au travers de laquelle les utilisateurs sont dirigés vers d'autres sites hébergeant des discours plus extrêmes. Ces constatations soulèvent d'importantes questions sur l'équilibre recherché entre les questions de liberté d'expression en ligne et la limitation du risque d'extrémisme violent.

Le recrutement de femmes par les groupes extrémistes

Si le programme FPS a tendance à présenter les femmes comme des architectes de la paix et/ou des sujets nécessitant une protection spéciale, l'engagement des femmes dans les conflits est en réalité plus complexe. Les femmes et les filles peuvent participer aux conflits armés, et le recrutement sexospécifique peut servir à atteindre des objectifs stratégiques pour certains groupes extrémistes, comme nous le verrons ci-dessous.

Le recours aux technologies pour attirer ou recruter des femmes n'est pas un phénomène nouveau. Des organisations aussi diverses qu'al-Qaïda et les Forces armées révolutionnaires de Colombie utilisent des médias électroniques tels que des blogs, des magazines numériques et des vidéos pour cultiver le soutien des femmes³⁰. Mais cette pratique de recrutement est passée à un tout autre niveau avec l'État islamique. Des femmes et des filles d'au moins 50 pays ont rejoint l'EI ; Cook et Vale estiment que plus de 4 000 femmes, soit 10 à 13 % des nouvelles recrues, se sont rendues en Syrie dans le but de soutenir l'EI³¹. Historiquement, les récits relatifs au recrutement de femmes et de filles au sein d'organisations extrémistes minimisent leur engagement. Les histoires portant sur les femmes extrémistes cherchent souvent, notamment dans les médias, à rationaliser leurs actions à l'aide de stéréotypes de genre, en soulignant une prise de décision fondée sur des émotions, des liens affectifs avec les combattants de sexe masculin ou une maladie mentale perçue³². La présence visible d'adhérentes de l'EI en ligne entre toutefois en contradiction directe avec ce discours. Une évaluation des publications

28 Horta Ribeiro *et al.*, « The Evolution of the Manosphere Across the Web » ; Kostantinos Papadamou *et al.* (2020), « Understanding the Incel Community on YouTube », <https://arxiv.org/pdf/2001.08293.pdf> ; Matthew Sharpe (5 novembre 2020), « The Hate Matrix of Online Gaming », *GNET* (blog), <https://gnet-research.org/2020/11/05/the-hate-matrix-of-online-gaming/>.

29 Horta Ribeiro *et al.*, « The Evolution of the Manosphere Across the Web ».

30 Alexis Henshaw (2020), « 'Peace with a Woman's Face': Women, Social Media, and the Colombian Peace Process », *Contexto Internacional* vol. 42, n° 3 : p. 515–38 ; Seran de Leede (septembre 2018), « Women in Jihad: A Historical Perspective », ICCT Policy Brief (La Haye : Centre international de lutte contre le terrorisme – La Haye), <https://icct.nl/app/uploads/2018/09/ICCT-deLeede-Women-in-Jihad-Sept2018.pdf> ; Vicente Llorent-Bedmar, Verónica Cobano-Delgado Palma et María Navarro-Granados (16 février 2020), « The Education of Muslim Women in Daesh's and Al Qaeda's Online Magazines », *Discourse: Studies in the Cultural Politics of Education* vol. 0, n° 0 : p. 1–15, <https://doi.org/10.1080/01596306.2019.1709157>.

31 Joana Cook et Gina Vale (2018), « From Daesh to 'Diaspora': Tracing the Women and Minors of the Islamic State » (Londres, Royaume-Uni : Centre international d'étude de la radicalisation, 2018), <https://icrs.info/wp-content/uploads/2018/07/ICSR-Report-From-Daesh-to-%E2%80%98Diaspora%E2%80%99-Tracing-the-Women-and-Minors-of-Islamic-State.pdf>.

32 Laura Sjoberg et Caron E. Gentry, *Mothers, Monsters, Whores: Women's Violence in Global Politics*, 1^{re} édition (Zed Books, 2007).

sur les médias sociaux de femmes occidentales ayant rejoint l'EI a montré que le recrutement de femmes était à la fois motivé par des doléances, notamment parce qu'elles ne pouvaient pratiquer leur religion librement dans leur pays d'origine, et par un véritable engagement envers le projet de l'EI³³.

La nature transnationale du recrutement effectué par l'État islamique montre qu'Internet et les TIC ont joué un rôle central dans le recrutement de femmes étrangères et la promotion d'une conception commune des rôles joués par les femmes. Les tactiques déployées pour le recrutement en ligne étaient possiblement plus importantes pour le recrutement des femmes que pour celui des hommes, les jeunes femmes étant moins susceptibles d'avoir accès aux sites sur lesquels les hommes étaient recrutés en personne³⁴. Au sein de l'EI, le recrutement transnational a conduit à l'apparition d'une hiérarchie entre les femmes. Les personnes qui ont fui le territoire de l'EI soutiennent que les femmes étrangères recrutées – par opposition à celles vivant dans les territoires conquis par le groupe – bénéficiaient de privilèges spéciaux, comme l'accès à Internet, pour renforcer leur rôle de responsables de la propagande³⁵. Comme le montre un texte récent du GNET, les partisans de l'EI qui ont été arrêtés ont continué d'utiliser les médias sociaux pour solliciter une aide financière et répandre l'idée de doléances collectives. Ces publications ont notamment insisté sur les conditions déplorable dans lesquelles les femmes sont détenues dans le camp d'al-Hol³⁶. Ces incidents mettent davantage en relief le besoin de résoudre les questions liées au statut de ces femmes et de leurs enfants, qui demeurent, pour bon nombre d'entre eux, dans un flou juridique.

Plus récemment, des chercheurs ont cherché à attirer l'attention sur les tendances sexospécifiques en matière de recrutement observées chez QAnon et plusieurs groupes d'extrême droite. La base de connaissances du GNET définit QAnon comme « une idéologie violente décentralisée ancrée dans une théorie du complot sans fondement selon laquelle une cabale active d'élites pédophiles sataniques, l'"État profond", est responsable de tout le mal du monde »³⁷. QAnon a été étroitement lié à des complots portant sur les élections aux États-Unis et la pandémie de COVID-19³⁸. Les chercheurs et chercheuses traitent plus en détail la réutilisation par le mouvement de théories du complot antigouvernementales, antisémites et religieuses plus anciennes³⁹. Des partisans et partisans de QAnon figuraient parmi les personnes qui ont pris d'assaut le Capitole, aux États-Unis, en janvier 2021⁴⁰.

33 Meredith Loken et Anna Zelenez (février 2018), « Explaining Extremism: Western Women in Daesh », *European Journal of International Security* vol. 3, n° 1 : p. 45–68, <https://doi.org/10.1017/eis.2017.13>.

34 Elizabeth Pearson (2 novembre 2018), « Online as the New Frontline: Affect, Gender, and ISIS-Take-Down on Social Media », *Studies in Conflict & Terrorism* vol. 41, n° 11 : p. 850-874.

35 Azadeh Moaveni (21 novembre 2015), « ISIS Women and Enforcers in Syria Recount Collaboration, Anguish and Escape », *The New York Times*, sec. Monde, <https://www.nytimes.com/2015/11/22/world/middleeast/isis-wives-and-enforcers-in-syria-recount-collaboration-anguish-and-escape.html>.

36 Brune Descamps (22 septembre 2020), « Diaries of Female Jihadists Imprisoned in Al-Hol Camp: An Analysis », *GNET* (blog), <https://gnet-research.org/2020/09/22/diaries-of-female-jihadists-imprisoned-in-al-hol-camp-an-analysis/>.

37 Équipe du GNET (15 octobre 2020), « What is QAnon? », *GNET* (blog), <https://gnet-research.org/2020/10/15/what-is-qanon/>.

38 Équipe du GNET; Marianna Spring et Mike Wendling (2 septembre 2020), « How Covid-19 Myths Are Merging with the QAnon Conspiracy », *BBC News*, sec. BBC Trending, <https://www.bbc.com/news/blogs-trending-53997203>.

39 Équipe du GNET, « What Is QAnon? »; Gregory Stanton (9 septembre 2020), « QAnon Is a Nazi Cult, Rebranded », *Just Security*, <https://www.justsecurity.org/72339/qanon-is-a-nazi-cult-rebranded/>.

40 Sabrina Tavernise et Matthew Rosenberg (8 janvier 2021), « These Are the Rioters Who Stormed the Nation's Capitol », *The New York Times*, sec. États-Unis, <https://www.nytimes.com/2021/01/07/us/rioters-captol.html>; Casey Tolani, Rob Kuznia et Bob Ortega (7 janvier 2021), « Insurrection a Stunning Show of Force for Conspiracy Groups, Extremists and Fringe Movements - CNN », *CNN*, https://www.cnn.com/2021/01/07/us/insurrection-capitol-extremist-groups-invs/index.html?utm_medium=social&utm_source=twCNN&utm_term=link&utm_content=2021-01-07T07%3A50%3A54.

Si QAnon manque de structure dirigeante officielle – ses dirigeants nominaux étant le mystérieux Q (dont les publications sur les médias sociaux ont donné naissance au complot) et un nombre indéterminé d'influenceurs et d'influenceuses en ligne qui perpétuent son message –, le mouvement a développé une importante empreinte numérique qui permet à ses partisans de se coordonner pour mener des actions dans la vie réelle. Une enquête menée en 2020 par CBS News a conclu que 11 % des utilisateurs et utilisatrices de médias sociaux interrogé-e-s estiment « très justes » les théories de QAnon⁴¹. Selon les estimations du GNET, le mouvement a développé une importante base à l'échelle internationale, avec des partisans dans pas moins de 75 pays⁴².

L'intérêt marqué des femmes pour le mouvement est évident. QAnon a servi de motivation à des manifestations dirigées par des femmes aux États-Unis et au Royaume-Uni⁴³. Des femmes sont à l'origine de plusieurs actes délictueux ou criminels au nom de QAnon, tels que meurtres, trafics d'armes, menaces de mort et agressions⁴⁴. Certaines femmes, y compris des femmes politiques et un ensemble de « mamans blogueuses », de coachs et de gourous du bien-être, collectivement nommées la « version pastel de QAnon », sont des figures et influenceuses clés du mouvement⁴⁵. Argentino avance que la version pastel de QAnon a joué un rôle particulièrement important dans la diffusion des croyances de QAnon auprès des femmes, dépeignant le mouvement comme une communauté cherchant à garantir le bien-être et à éradiquer le trafic d'enfants tout en minimisant ses liens avec la violence et le racisme⁴⁶. En effet, il existe de nombreux cas recensés de femmes adultes, dont certaines mères et grands-mères, qui agissent au nom de QAnon⁴⁷. Ceci constitue une remise en question importante des stéréotypes sur les femmes qui s'engagent dans l'extrémisme, en particulier celui selon lequel les recrues seraient jeunes et naïves⁴⁸.

Les contributions des femmes à la création et à la diffusion des croyances de QAnon ne sont guère surprenantes dans une perspective comparative. Les recherches menées sur les femmes et la violence politique mettent en évidence une longue tradition de femmes servant de leaders idéologiques ou spirituels dans les mouvements extrémistes⁴⁹. L'autorité morale des femmes en tant qu'épouses et que mères a de même été invoquée pour renforcer

41 Ines Novacic, *Reverb | The QAnon Effect* (CBS News, 2020), <https://www.cbsnews.com/video/cbsn-originals-presents-reverb-the-qanon-effect/>.

42 Équipe du GNET, « What is QAnon? ».

43 Annie Kelly (10 septembre 2020), « Mothers for QAnon », *The New York Times*, sec. Opinion, <https://www.nytimes.com/2020/09/10/opinion/qanon-women-conspiracy.html>; Novacic, *Reverb | The QAnon Effect*.

44 Amarnath Amarasingham et Marc-André Argentino (31 juillet 2020), « The QAnon Conspiracy Theory: A Security Threat in the Making? », Combating Terrorism Center at West Point, <https://ctc.usma.edu/the-qanon-conspiracy-theory-a-security-threat-in-the-making/>; Travis M. Andrews (11 novembre 2020), « She Fell into QAnon and Went Viral for Destroying a Target Mask Display. Now She's Rebuilding Her Life », *Washington Post*, <https://www.washingtonpost.com/technology/2020/11/11/masks-qanon-target-melissa-rein-lively/>; Kelly, « Mothers for QAnon ».

45 Marc-André Argentino (15 octobre 2020), « Facebook, YouTube Moves against QAnon Are Only a First Step in the Battle against Dangerous Conspiracy Theories », *The Conversation*, <http://theconversation.com/facebook-youtube-moves-against-qanon-are-only-a-first-step-in-the-battle-against-dangerous-conspiracy-theories-147883>; Eden Gillespie (2020), « 'Pastel QAnon': The Female Lifestyle Bloggers and Influencers Spreading Conspiracy Theories through Instagram », *The Feed*, <https://www.sbs.com.au/news/the-feed/pastel-qanon-the-female-lifestyle-bloggers-and-influencers-spreading-conspiracy-theories-through-instagram>.

46 Argentino, « Facebook, YouTube Moves against QAnon Are Only a First Step ».

47 Voir, par exemple, les manifestations décrites dans Kelly, « Mothers for QAnon »; Novacic, *Reverb | The QAnon Effect*.

48 Laura Sjoborg (1^{er} mai 2018), « Jihadi Brides and Female Volunteers: Reading the Islamic State's War to See Gender and Agency in Conflict Dynamics », *Conflict Management and Peace Science* vol. 35, n° 3 : p. 296–311, <https://doi.org/10.1177/0738894217695050>.

49 Kim Cragin et Sara A. Daly, *Women as Terrorists: Mothers, Recruiters, and Martyrs* (ABC-CLIO, 2009); Alexis Henshaw *et al.* (10 novembre 2019), « Understanding Women at War: A Mixed-Methods Exploration of Leadership in Non-State Armed Groups », *Small Wars & Insurgencies* vol. 30, n° 6–7 : p. 1089–1116, <https://doi.org/10.1080/09592318.2019.1649829>.

la légitimité des mouvements violents, pour donner un cadre aux doléances relatives aux menaces pesant sur la famille et la culture et pour forcer les hommes à rejoindre la lutte armée en piquant leur amour-propre⁵⁰. En particulier, QAnon et l'État islamique ont tous deux utilisé des femmes pour diffuser leurs messages et exprimer leurs convictions sur les rôles sociaux qu'ils estiment appropriés. Ce faisant, ils se basent sur des méthodes également employées par d'autres groupes extrémistes. Les analystes avancent que les influenceuses au sein de groupes d'extrême droite comme le mouvement identitaire ont contribué à la propagation de messages à caractère extrémiste tout en les adoucissant ou en les généralisant⁵¹. En particulier, les femmes ont participé à des campagnes nativistes et anti-immigration menées via les médias sociaux, comme nous le verrons dans la section suivante⁵².

Violence sémiotique basée sur le genre

Comme nous l'avons vu ci-dessus, la notion de violence sémiotique, une forme distincte de préjudice qui cherche à cibler, réduire au silence et décrédibiliser les groupes marginalisés en ligne, présente des défis particuliers – à la fois pour le programme FPS et pour les conceptions communes de la « sécurité ». Le premier défi est celui de la reconnaissance de ces actes comme de la « violence », dans le sens où ils ne coïncident pas avec une conception étroite de la violence comme acte physique. Le deuxième défi concerne le fait de les considérer comme une violation des normes et comportements acceptés. Le dernier défi porte sur le fait de déterminer où et dans quelles circonstances les actes sémiotiques représentent un effort organisé déployé par des acteurs extrémistes.

Le premier point est assez évident. Les actes sémiotiques, tels qu'ils se distinguent de certains des actes mentionnés plus haut dans cette section, n'impliquent pas de violence physique. Cela les place en dehors de ce que les chercheurs appellent la conception minimaliste de la violence⁵³. L'adoption du concept suppose d'épouser une conception plus globale du préjudice. Les travaux sur les violences en ligne et facilitées par les TIC soulignent la nécessité de tenir compte du contexte pour reconnaître les éléments susceptibles de déboucher sur de la violence. Selon les experts, en Asie du Sud, par exemple, l'absence de contexte culturel complique la riposte. Certains actes autorisés par les conditions d'utilisation d'un prestataire, comme la publication de photos de femmes en tenue suggestive, peuvent être sources d'humiliation, de menaces ou de chantage⁵⁴. Jankowicz *et al.* notent également que les modérateurs de contenu peuvent ne pas avoir conscience de certaines formes de harcèlement, par exemple un langage ciblant les personnes handicapées⁵⁵. Plus généralement,

50 Cragin et Daly, *Women as Terrorists*; Joshua Goldstein, *War and Gender* (Cambridge: Cambridge University Press, 2001); Sjoberg et Gentry, *Mothers, Monsters, Whores*; Alexis Henshaw, *Why Women Rebel: Understanding Women's Participation in Armed Rebel Groups* (Routledge, 2017); Jessica Trisko Darden, Alexis Henshaw et Ora Szekeley, *Insurgent Women: Female Combatants in Civil Wars*, 1^{re} édition (Washington, D.C.: Georgetown University Press, 2019).

51 Jacob Davey et Julia Ebner, « The Fringe Insurgency – Connectivity, Convergence and Mainstreaming of the Extreme Right » (Londres: Institute for Strategic Dialogue, 2017), https://www.isdglobal.org/wp-content/uploads/2017/10/The-Fringe-Insurgency-221017_2.pdf; Julia Ebner et Jacob Davey, « How Women Advance the Internationalization of the Far-Right » (Washington D.C.: GWU Program on Extremism, 2019), <https://extremism.gwu.edu/sites/g/files/zaxdzs2191/fi/How%20Women%20Advance%20the%20Internationalization%20of%20the%20Far-Right.pdf>.

52 Davey et Ebner, « The Fringe Insurgency – Connectivity, Convergence and Mainstreaming of the Extreme Right ».

53 Vittorio Bufacchi (1^{er} avril 2005), « Two Concepts of Violence », *Political Studies Review* vol. 3, n° 2 : p. 193–204, <https://doi.org/10.1111/j.1478-9299.2005.00023.x>; Krook, *Violence against Women in Politics*.

54 Sambasivan *et al.*, « 'They Don't Leave Us Alone Anywhere We Go' ».

55 Jankowicz *et al.*, « Malign Creativity ».

les extrémistes sont devenus des experts de la remise en question des limites des médias sociaux. Les groupes extrémistes ont utilisé des chaînes Discord et des sites comme 4chan et 8kun pour produire des mèmes et des vidéos destinés à être diffusés sur des plateformes plus générales⁵⁶. Ils utilisent des stratégies comme le langage codé, le détournement des hashtags créés par d'autres et l'utilisation de faux comptes pour publier des messages extrémistes sans pour autant violer les conditions d'utilisation⁵⁷. Le fait que ces campagnes soient coordonnées ailleurs ou via des chaînes privées complique encore la riposte, puisqu'il devient difficile de prouver que ces actes sont coordonnés et liés à des groupes extrémistes⁵⁸.

Les questions sur la manière de répondre à la violence sémiotique revêtent une pertinence pour l'ensemble des médias sociaux, mais surtout dans la mesure où elles portent sur le ciblage des femmes et d'autres groupes marginalisés. Au cours des dernières années, de nombreuses campagnes organisées ont été mises sur pied dans le but de réduire les femmes au silence. Citons par exemple les efforts déployés par les groupes d'extrême droite pour s'approprier le hashtag #MeToo et faire dérailler les conversations féministes en polluant les hashtags comme #TakeBacktheTech à l'aide d'images et de messages choquants⁵⁹. Un rapport d'Amnesty International datant de 2018 montre que les menaces et le harcèlement sur Twitter ciblent les journalistes de sexe féminin, les femmes politiques et les militantes ; parmi elles, les femmes issues de minorités ethniques et religieuses, les femmes handicapées et les membres de la communauté LGBTQ sont les plus ciblées par les abus⁶⁰. Les attaques sur les femmes se distinguent des abus ciblant les hommes influents, en ce qu'elles sont souvent spécifiquement genrées : elles utilisent des injures genrées (et parfois racistes et homophobes) et des images choquantes, par exemple la pornographie « deepfake » et « cheapfake » destinée à humilier les femmes⁶¹.

Si ce type d'attaques peut ressembler, pour l'internaute moyen, à une « violence collective » désorganisée, certaines d'entre elles ont été délibérément coordonnées par des extrémistes. Par exemple, une « armée de trolls » mobilisée par le site Internet néonazi *The Daily Stormer* a pris part à plusieurs campagnes coordonnées de harcèlement contre plusieurs femmes politiques et journalistes⁶². Une responsable noire d'un mouvement étudiant qui a gagné un procès contre le fondateur du site en 2019 a indiqué qu'une campagne coordonnée par le site à son encontre lui avait fait craindre pour sa vie⁶³. Ces résultats sont courants chez les femmes victimes d'abus

56 Davey et Ebner, « The Fringe Insurgency – Connectivity, Convergence and Mainstreaming of the Extreme Right » ; P. W. Singer et Emerson T. Brooking, *LikeWar: The Weaponization of Social Media* (Boston: Eamon Dolan/Houghton Mifflin Harcourt, 2018).

57 Davey et Ebner, « The Fringe Insurgency » ; Ebner et Davey, « How Women Advance the Internationalization of the Far-Right ».

58 Davey et Ebner, « The Fringe Insurgency ».

59 Amnesty International, « Toxic Twitter » ; Ebner et Davey, « How Women Advance the Internationalization of the Far-Right ».

60 Amnesty International, « Toxic Twitter ».

61 Amnesty International; Jankowicz *et al.*, « Malign Creativity » ; Krook, *Violence against Women in Politics*.

62 Chris Baraniuk (2017), « How to Tackle Internet Mob Rule », *Wired UK*, <https://www.wired.co.uk/article/mob-rule-internet>; Marcus Dysch (30 octobre 2014), « Neo-Nazi Gave out Internet Abuse Tips in Campaign against MP », *The Jewish Chronicle*, <https://www.thejc.com/news/uk/neo-nazi-gave-out-internet-abuse-tips-in-campaign-against-luciana-berger-1.60174>; Lauren Gambino (29 avril 2016), « Journalist Who Profiled Melania Trump Hit with Barrage of Antisemitic Abuse », *The Guardian*, <http://www.theguardian.com/us-news/2016/apr/28/julia-ioffe-journalist-melania-trump-antisemitic-abuse>; Times of Israel (5 juin 2016), « 'Fire up the Oven': Neo-Nazis Target Jewish Candidate in California », <http://www.timesofisrael.com/fire-up-the-oven-neo-nazis-target-jewish-candidate-in-california/>.

63 Samantha Schmidt (10 août 2019), « Federal Judge Awards over \$700,000 to Former American University Student Targeted in Neo-Nazi 'Troll Storm' », *Washington Post*, https://www.washingtonpost.com/local/education/federal-judge-awards-700000-to-former-american-university-student-targeted-in-neo-nazi-troll-storm/2019/08/10/f73dca84-bb7f-11e9-bad6-609f75bfd97f_story.html.

ciblés ; certaines femmes interrogées par Amnesty International ont signalé des troubles anxieux, des problèmes de sommeil et un sentiment d'impuissance et d'abattement. Dans de nombreux cas, les abus proférés en ligne poussent les femmes à s'autocensurer, à limiter leurs interactions en ligne ou carrément à quitter les médias sociaux⁶⁴. Selon Krook, la reconnaissance de la violence sémiotique, au sens large, est essentielle pour comprendre l'éventail complet des violences sexistes caractérisant le monde politique⁶⁵. La présente étude avance qu'il est également important de comprendre l'éventail complet de violences extrémistes présentes sur la toile.

64 Amnesty International, « Toxic Twitter »; Jankowicz *et al.*, « Malign Creativity ».

65 Krook, *Violence against Women in Politics*.

4. Intégration de la dimension du genre dans la riposte à l'extrémisme en ligne

Jusqu'ici, notre analyse a montré combien il était important d'appliquer une perspective de genre à l'étude de l'extrémisme et de la technologie. Elle introduit ce faisant les principes des études féministes sur la sécurité dans le dialogue avec les travaux portant sur les technologies et la violence. L'examen de certaines affaires montre que le genre est exploité de différentes façons par les groupes extrémistes présents sur la toile. Il atteste également de l'existence de recoupements avec tous les piliers du programme FPS. Dans la mesure où les exemples illustrent des violences basées sur le genre ciblées (de même que des effets croisés fondés sur le genre et l'identité ethnique/religieuse, le handicap ou l'orientation sexuelle), ils mettent en lumière le besoin d'intégrer les perspectives de genre dans les débats sur la prévention des abus en ligne et la protection des femmes et des filles. Le fait que les femmes figurent parmi les auteurs de ces violences témoigne de la nécessité d'empêcher la radicalisation en ligne tout en intégrant la dimension du genre dans les opérations de secours et de relèvement. L'importance de la participation, y compris de la mobilisation de la société civile et de l'incorporation des perspectives de genre dans les institutions et processus pertinents, est au cœur de l'étude.

Alors que le programme FPS entame sa troisième décennie d'existence, les études féministes notent l'existence d'un bilan mitigé en matière d'intégration de la dimension de genre. Certains travaux féministes montrent comment les efforts déployés pour prévenir et lutter contre l'extrémisme violent ont reproduit certaines notions simplistes du genre, ignoré le potentiel de radicalisation des femmes et imposé des fardeaux irréalistes à ces dernières, notamment en leur qualité de mères⁶⁶. Des travaux récents sur la démobilisation et les programmes judiciaires post-conflit critiquent les tendances actuelles d'exclusion fondée sur le genre⁶⁷. Tout ceci a suscité des débats philosophiques sur l'instrumentalisation du programme FPS pour servir des objectifs stratégiques – comme la paix ou la croissance économique – plutôt que pour améliorer la vie des femmes.

66 Jayne Huckerby et Fionnuala Ní Aoláin (3 mai 2018), « Gendering Counterterrorism: How to, and How Not to – Part II », Just Security, <https://www.justsecurity.org/55670/gendering-counterterrorism-to-part-ii/>; Emily Winterbotham (2018), « Do Mothers Know Best? How Assumptions Harm CVE », Institute for Global Change, <https://institute.global/policy/do-mothers-know-best-how-assumptions-harm-cve>; Elizabeth Pearson et Emily Winterbotham (4 mai 2017), « Women, Gender and Daesh Radicalisation », *The RUSI Journal* vol. 162, n° 3 : p. 60–72, <https://doi.org/10.1080/03071847.2017.1353251>; Rachel Schmidt (2018), « Duped: Why Gender Stereotypes Are Leading to Inadequate Deradicalization and Disengagement Strategies », Working Paper Series (Waterloo, ON, Canada : Canadian Network for Research on Terrorism, Security, and Society), https://www.tsas.ca/wp-content/uploads/2018/08/WP18-07_Schmidt.pdf.

67 Evelyn Pauls et al. (2020), « I Have to Speak: Voices of Female Ex-Combatants from Aceh, Burundi, Mindanao, and Nepal » (Berlin, Allemagne : Fondation Berghof); Alexis Henshaw (1^{er} janvier 2020), « Female Combatants in Postconflict Processes: Understanding the Roots of Exclusion », *Journal of Global Security Studies* vol. 5, n° 1 : p. 63–79, <https://doi.org/10.1093/jogss/ogz050>; International Crisis Group (2020), « A Course Correction for the Women, Peace, and Security Agenda », Crisis Group Special Briefing No. 5 (Londres et Bruxelles : International Crisis Group).

L'intégration des technologies dans le programme FPS présente de nouveaux défis et de potentiels écueils. Le rôle joué par l'État dans la régulation du cyberspace, par exemple, est problématique, certains États ayant eu recours aux nouvelles technologies pour harceler et surveiller des militantes féministes et LGBTQ⁶⁸. À l'heure actuelle, les États ont également sous-exploité leurs meilleurs outils – les plans d'action nationaux – pour faire face à la violence en ligne et facilitée par les TIC. Pour répondre à ces préoccupations, il est essentiel de mobiliser les multinationales impliquées dans le développement technologique. Les initiatives pluripartites sont l'un des outils utilisés à l'heure actuelle pour déterminer la responsabilité et prévenir les abus perpétrés sur plusieurs plateformes à la fois, mais la recherche montre qu'elles pourraient bénéficier d'une approche plus robuste de l'intégration de la dimension de genre, qui tienne compte des contextes interculturels et intersectionnels.

68 Hong Fincher, *Betraying Big Brother*; Onyesoh, Rees et Confortini, « Feminist Challenges to the Co-Optation of WPS: A Conversation with Joy Onyesoh and Madeleine Rees »; Rees et Chinkin, « How New Technologies Are Violating Women's Rights in Saudi Arabia »; Human Rights Watch, « Russia Censors LGBT Online Groups »; Jankowicz *et al.*, « Malign Creativity ».

Contexte politique

Cette section a été rédigée par Armida van Rij, Lucy Thomas et le Dr Alexi Drew. Tous trois sont adjoints de recherche au King's College, à Londres, respectivement au sein du Policy Institute (Armida et Lucy) et du Centre for Science and Security Studies (Alexi). Cette section fournit un aperçu du contexte politique dans lequel s'inscrit ce rapport.

Introduction

Le programme « Femmes, paix et sécurité » (FPS) a vu le jour avec la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies en l'an 2000⁶⁹. Plusieurs autres résolutions ont été adoptées depuis, qui peuvent être classées en deux groupes, l'un portant sur le besoin d'assurer la participation des femmes à la consolidation de la paix, et l'autre sur les violences sexuelles perpétrées dans le cadre de conflits. Les gouvernements et organisations se sont engagés à prendre en compte les engagements du programme. La résolution propose quatre piliers : 1) le rôle des femmes dans la prévention des conflits ; 2) leur participation à la consolidation de la paix ; 3) la protection de leurs droits pendant et après le conflit ; et 4) leurs besoins spécifiques en cas de rapatriement et de réinstallation, ainsi que dans le cadre de la réhabilitation, de la réintégration et de la reconstruction post-conflit.

Nous traiterons, dans ce rapport, du contexte politique d'un ensemble de pays et de la façon dont ceux-ci ont pris en considération le programme FPS.

Application du programme « Femmes, paix et sécurité » (FPS) au monde virtuel : relever les défis et évaluer les nouvelles avancées

Canada

Le deuxième plan d'action national (PAN) du Canada, qui couvre la période 2017-2022, consacre l'engagement du gouvernement envers le programme FPS. Le gouvernement canadien n'a pris aucun engagement budgétaire spécifique dans le cadre de ce PAN, contrairement au précédent, de 2010, où les organisations bénéficiant de financements fédéraux étaient tenues d'élaborer des codes de conduite locaux en matière d'exploitation et d'abus sexuels⁷⁰. Le PAN existe parallèlement à la Politique d'aide internationale féministe du Canada (adoptée en réponse aux « politiques étrangères féministes » de la Suède, du Mexique, du Luxembourg et de la France)⁷¹. Il atteste

69 [https://undocs.org/fr/S/RES/1325\(2000\)](https://undocs.org/fr/S/RES/1325(2000)).

70 https://www.international.gc.ca/world-monde/issues_developpement-enjeux_developpement/gender_equality-egalite_des_genres/wps-fps-2011-2016.aspx?lang=fra.

71 https://www.international.gc.ca/world-monde/issues_developpement-enjeux_developpement/priorities-priorites/policy-politique.aspx?lang=fra et <https://www.amnesty.ca/our-work/issues/womens-human-rights/feminist-foreign-policy>.

d'une interprétation spécifique de l'approche « pangouvernementale » du programme FPS : les organismes responsables du PAN sont Affaires mondiales Canada, le ministère de la Défense nationale, les Forces armées canadiennes et la Gendarmerie royale du Canada. En d'autres termes, l'approche adoptée par le Canada concernant le programme FPS mobilise un large éventail d'agences de sécurité intervenant dans le domaine des affaires étrangères. Cette approche couvre « les outils d'alerte précoce, les interventions lors d'une catastrophe naturelle, le renforcement de la capacité en matière de défense et de sécurité, les opérations de paix ou la stabilisation après les conflits »⁷². Cela suggère que le PAN canadien relatif au programme FPS est principalement orienté sur ses engagements militaires et humanitaires à l'étranger.

Le PAN du Canada semble indiquer que le pays s'est engagé en faveur d'un programme dépassant les préoccupations traditionnelles en matière de sécurité. En plus de se préoccuper de la participation des femmes aux organisations de sécurité et de la violence sexiste dans « les États fragiles et touchés par les conflits », le Canada s'engage à défendre les « droits sexuels et l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive » des femmes et des filles dans les contextes humanitaires⁷³. Le PAN promet également de « mettre fin à l'impunité, prévenir et intervenir » face aux violences sexuelles et à l'exploitation des femmes et des filles par les membres du personnel international⁷⁴. Il convient de saluer le document pour sa mention de la violence fondée sur la race et le genre, qui trouve ses origines dans les préjudices historiques causés par la colonisation à la population autochtone féminine. Le document note que « les femmes autochtones ne constituent que 4 % des femmes au Canada, mais représentaient 16 % des femmes assassinées entre 1980 et 2012 »⁷⁵. Cela dit, le PAN canadien ne mentionne à aucun autre moment les violences à l'égard des femmes commises à l'intérieur de ses propres frontières. Cela signifie que divers éléments ne sont pas inclus, tels que : la violence, le viol et le meurtre conjugaux⁷⁶ ; la violence, le viol et le meurtre perpétrés contre les travailleuses du sexe⁷⁷ ; et la violence, le viol et le meurtre perpétrés contre les personnes transgenres⁷⁸. Le PAN ne fait pas non plus référence aux préjudices subis en ligne ou basés sur Internet, tels que la cyberintimidation, les discours haineux, la prolifération des groupes extrémistes misogynes et les tentatives de recrutement de femmes par les groupes extrémistes.

Commission européenne

En 2008, l'UE a introduit une première approche globale en réponse à la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies, servant d'« outil permettant aux régions de définir des priorités et de coordonner la mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies à l'échelle régionale » en Europe⁷⁹. Ce document était conçu comme un document d'orientation autorisant

72 <https://www.international.gc.ca/world-monde/assets/pdfs/pnac-fra.pdf> p. 9.

73 <https://www.international.gc.ca/world-monde/assets/pdfs/pnac-fra.pdf> p. 10.

74 <https://www.international.gc.ca/world-monde/assets/pdfs/pnac-fra.pdf> p. 10.

75 <https://www.international.gc.ca/world-monde/assets/pdfs/pnac-fra.pdf> p. 4-5.

76 <https://cfc-swc.gc.ca/violence/knowledge-connaissance/ipv-vpi-fr.html>.

77 <https://toronto.citynews.ca/2020/02/16/murder-of-sex-worker-exposes-canadas-hypocrisy-on-prostitution-advocate/>.

78 <https://www.independent.co.uk/news/world/americas/julie-berman-death-canada-trans-activist-killed-toronto-a9262711.html>.

79 <http://www.peacewomen.org/content/eu-rap>.

l'implication de toutes les parties prenantes dans les sphères de la défense, du genre, de la sécurité et de la politique étrangère. Il définissait une approche commune de la mise en œuvre de la Résolution 1325, fondée sur les enseignements et les expériences passés⁸⁰. Cette approche globale se divisait en « trois phases » pour « protéger et soutenir les femmes, ainsi que pour leur permettre d'avoir prise sur leur propre vie dans les situations de conflit et dans le cadre de la coopération au développement à long terme, l'objectif étant de parvenir à l'égalité des sexes »⁸¹. Le premier élément consistait à intégrer les questions concernant les femmes, la paix et la sécurité dans le dialogue politique et la concertation menée avec les gouvernements des pays partenaires. Le deuxième portait sur l'intégration de l'égalité des sexes dans les politiques de l'UE. Le troisième visait à soutenir « certaines actions stratégiques (...) visant à protéger et à soutenir les femmes, ainsi qu'à leur permettre d'avoir prise sur leur propre vie »⁸².

L'UE a ensuite introduit, en 2010, puis mis à jour, en 2016, des indicateurs pour suivre la progression de son approche globale. Ces indicateurs avaient notamment pour objet d'examiner les actions menées par les pays partenaires de l'UE à l'échelle nationale et régionale (en dehors de l'UE), y compris, par exemple, le nombre de pays partenaires avec lesquels l'UE collaborait pour faire avancer le programme FPS, ou encore les outils de l'UE utilisés pour appuyer le programme dans les pays partenaires. Ils mettaient en outre l'accent sur la participation des femmes, p. ex. le nombre de négociatrices intervenant dans les processus de paix appuyés par l'UE⁸³.

L'UE a par la suite élaboré son approche stratégique concernant les femmes, la paix et la sécurité en 2018, et le plan d'action correspondant l'année suivante. Cette approche demandait l'intégration systématique des perspectives de genre dans tous les domaines liés à la paix et à la sécurité. Concernant les affaires étrangères de l'UE, elle insistait sur la nécessité pour celle-ci de mobiliser, autonomiser, protéger et soutenir les femmes et les filles pour aider les pays à assurer un développement durable⁸⁴.

La dernière évolution politique de l'UE concernant les femmes, la paix et la sécurité est le Plan d'action III de l'UE sur l'égalité entre les hommes et les femmes (GAP III), de 2020. Ce plan d'action, qui couvre la période 2021-2025, définit la « feuille de route politique et opérationnelle de l'UE vers un monde paritaire »⁸⁵. Il adopte une approche transformatrice en s'attaquant aux causes structurelles des inégalités entre les hommes et les femmes. Le GAP III repose sur cinq piliers⁸⁶ :

1. Accroître l'efficacité de l'engagement de l'UE en matière d'égalité entre les hommes et les femmes en tant que priorité transversale de l'action extérieure de l'UE dans ses travaux stratégiques et de programmation ;

80 <https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST%2015671%202008%20REV%201/FR/pdf> p. 4.

81 <https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST%2015671%202008%20REV%201/FR/pdf> p. 11.

82 <https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST%2015671%202008%20REV%201/FR/pdf> p. 11.

83 <https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-11948-2010-INI/fr/pdf>.

84 <https://www.consilium.europa.eu/en/press/press-releases/2018/12/10/women-peace-and-security-council-adopts-conclusions/>.

85 https://ec.europa.eu/international-partnerships/topics/empowering-women-and-girls_en#header-5139.

86 https://ec.europa.eu/international-partnerships/system/files/join-2020-17-final_fr.pdf p. 2-3.

2. Encourager un engagement stratégique de l'UE aux niveaux multilatéral, régional et national et intensifier la mise en œuvre du GAP III dans chaque pays et région partenaire ;
3. Mettre l'accent sur des domaines d'engagement essentiels ;
4. Montrer l'exemple en mettant en place, aux plus hauts niveaux politiques et de direction de l'UE, un leadership sensible au genre et équilibré entre les hommes et les femmes ;
5. Établir des rapports sur les résultats et mettre en place des systèmes de suivi quantitatif, qualitatif et inclusif.

Le GAP III va de pair avec la stratégie de l'UE en matière d'égalité entre les hommes et les femmes de 2020-2025, qui vise à atteindre l'objectif de développement durable 5 : égalité entre les sexes⁸⁷.

France

La France a lancé son premier PAN 2010-2013 relatif aux femmes, à la paix et à la sécurité en 2010. Le PAN français visait quatre objectifs principaux :

1. Protéger les femmes contre la violence et œuvrer en faveur du respect de leurs droits fondamentaux ;
2. Assurer la participation des femmes à la gestion des situations de conflit et de post-conflit ;
3. Sensibiliser au respect des droits des femmes dans le cadre de programmes de formation ;
4. Développer des actions politiques et diplomatiques⁸⁸.

Les détracteurs de ce premier PAN lui reprochaient de ne pas inclure de cadre de suivi et d'évaluation⁸⁹.

Le PAN le plus récent, couvrant la période 2015-2018, date de 2015. Ce PAN reposait sur cinq piliers :

1. Participation des femmes à la gestion des situations de conflit et de post-conflit ;
2. Protection des femmes contre les violences et protection des droits des femmes dans les périodes de conflit et post-conflit ;
3. Lutte contre l'impunité ;
4. Prévention par la sensibilisation aux enjeux liés à la lutte contre les violences contre les femmes, aux droits des femmes et à l'égalité femmes-hommes ;
5. Promotion de l'agenda « Femmes, paix et sécurité » à l'échelon régional et international⁹⁰.

Aucun des deux PAN ne disposait d'un cadre détaillé de suivi et évaluation ni d'un budget alloué⁹¹.

87 https://ec.europa.eu/international-partnerships/topics/empowering-women-and-girls_en#header-5139.

88 <http://1325naps.peacewomen.org/index.php/france/>.

89 <http://1325naps.peacewomen.org/index.php/france/>.

90 https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/femmes_paix_et_securite_final_cle81d4f1.pdf p. 7.

91 <http://1325naps.peacewomen.org/index.php/france/>.

La France rédige actuellement son troisième PAN, qui sera axé sur la sensibilisation au programme FPS et son intégration dans les interventions nationales et internationales relatives aux droits des femmes en situation de conflit⁹².

Ghana

Le deuxième Plan d'action national de la République du Ghana (GHANAP 2) a été renouvelé en 2020 et courra pour une période de cinq ans, jusqu'en 2024. Le Ghana a observé que la non-réalisation des objectifs du PAN précédent étant, entre autres, imputable à « l'absence de budget dédié »⁹³. Le GHANAP 2 sera financé « grâce à approche pluripartite impliquant des sources nationales et extérieures », dont des ministères et départements gouvernementaux, des sources privées, des entreprises, des institutions des Nations Unies, l'APD et des organismes régionaux⁹⁴.

Le GHANAP 2 est d'une franchise rafraîchissante. Le plan met de côté l'autosatisfaction et les faux-fuyants pour faire preuve d'honnêteté quant à ses manquements antérieurs et à l'absence d'intérêt politique vis-à-vis du programme FPS. Il nomme explicitement le problème auquel il est confronté. Si le Ghana est reconnu comme un « pays relativement paisible », il a tout de même été aux prises avec des « poches de conflits récurrents » causées par des affrontements ethniques, fonciers, de chefferies et entre partis. Par exemple, le plan affirme que les « activités menées par certains chefs nomades continuent de représenter une menace pour la sécurité des femmes dans certains districts des régions d'Ashanti, Orientale et du Nord du Ghana », où les femmes sont victimes de viols, doivent fuir à la suite de raids ou se retrouvent veuves⁹⁵.

La traite d'êtres humains est également un problème chronique au Ghana. Comme le montre le PAN, « les trafiquants continuent d'attirer des femmes âgées de 18 à 35 ans et de leur promettre un avenir meilleur dans les pays du Golfe, où elles travaillent comme gouvernantes mais finissent, pour bon nombre d'entre elles, comme esclaves sexuelles »⁹⁶. De plus, le plan cible en particulier le mariage d'enfants, les mutilations génitales féminines et les abus sexuels (à savoir le « viol et les atteintes sexuelles », y compris le cas très médiatisé d'une fillette âgée de quatre ans)⁹⁷.

Ces problèmes explicitement nommés suggèrent que le Ghana a décidé de concentrer ses efforts sur la violence sexiste plutôt que sur le programme FPS traditionnel de sécurité internationale et de consolidation de la paix. Ce plan est vraisemblablement le produit de l'étroite collaboration du gouvernement avec la société civile, y compris, par exemple, le Réseau ouest-africain pour la consolidation de la paix, puisqu'il reflète une préoccupation majeure pour les problèmes « sur le terrain »⁹⁸.

92 <http://1325naps.peacewomen.org/index.php/france/>.

93 <https://www.wpsnaps.org/app/uploads/2021/01/Ghana-NAP-2-2020-2025.pdf> p. 6.

94 <https://www.wpsnaps.org/app/uploads/2021/01/Ghana-NAP-2-2020-2025.pdf> p. 23.

95 <https://www.wpsnaps.org/app/uploads/2021/01/Ghana-NAP-2-2020-2025.pdf> p. 8.

96 <https://www.wpsnaps.org/app/uploads/2021/01/Ghana-NAP-2-2020-2025.pdf> p. 7.

97 <https://www.wpsnaps.org/app/uploads/2021/01/Ghana-NAP-2-2020-2025.pdf> p. 7-8.

98 <https://www.wpsnaps.org/app/uploads/2021/01/Ghana-NAP-2-2020-2025.pdf> p. 4-5 (avant-propos et remerciements).

Le GHANAP 2 comprend un « plan exhaustif de mise en œuvre » de sept pages, qui répartit ses activités selon quatre piliers : participation ; protection et promotion des droits ; prévention ; et secours et relèvement. Chaque pilier s'accompagne d'objectifs, de stratégies, d'un produit final, d'un résultat escompté, d'indicateurs et d'activités spécifiques⁹⁹. Le PAN comprend également un cadre de suivi et d'évaluation solide¹⁰⁰.

En ce qui concerne les dangers en ligne, le PAN ne nomme aucun organe traditionnel de sécurité ou de renseignement parmi les parties prenantes issues d'agences publiques et du gouvernement proposées pour assurer sa mise en œuvre¹⁰¹. Ceci suggère que la lutte contre l'extrémisme violent (LEV) et le programme FPS demeurent, pour l'heure, séparés. Cela dit, comme nous l'avons vu dans les rapports précédents du GNET, le Ghana ne s'est pas encore doté de stratégie de LEV, mais cela pourrait changer compte tenu de la prolifération des discours haineux et de la diffusion de théories du complot dangereuses sur la toile.

Japon

Le PAN japonais a été publié en 2015 et s'étend sur une durée indéterminée. Son cadre de suivi et d'évaluation engage le pays à réviser le plan d'action tous les trois ans environ¹⁰², mais il n'est pas certain que des révisions aient été effectuées à ce jour, ou que le plan ait été mis à jour à la suite de telles révisions. L'engagement budgétaire du Japon en faveur du PAN est peu contraignant, le pays s'étant contenté d'indiquer que « le gouvernement s'engage à obtenir les ressources financières suffisantes pour sa mise en œuvre »¹⁰³.

Le PAN cite la loi fondamentale de 1999 pour une société fondée sur l'égalité des sexes comme principe directeur sous-tendant son engagement en faveur de la « réalisation d'une société paritaire comme priorité absolue pour la future orientation du Japon au 21^e siècle »¹⁰⁴. En ce qui concerne ses engagements internationaux, le Japon « a fait de la consolidation de la paix l'une des priorités » de son aide publique au développement (APD), et a lancé ses initiatives « Femmes dans le secteur du développement » et « Genre et développement » respectivement en 1995 et 2005¹⁰⁵. Le Japon a élargi le programme FPS traditionnel en attirant l'attention sur un domaine distinct dans lequel le programme peut être mis en œuvre : les catastrophes naturelles de grande échelle ; le pays « a multiplié les efforts visant à aborder toutes les étapes de la réduction des risques de catastrophe et de la reconstruction sous le prisme de l'égalité des sexes ». Plus explicitement, le PAN japonais affirme que « si les femmes deviennent vulnérables [à la suite d'une catastrophe], elles sont susceptibles de voir leurs droits humains bafoués. En ce sens, leurs problématiques sont comparables à celles que connaissent les femmes en situation de conflit »¹⁰⁶.

99 <https://www.wpsnaps.org/app/uploads/2021/01/Ghana-NAP-2-2020-2025.pdf> p. 14-21.

100 <https://www.wpsnaps.org/app/uploads/2021/01/Ghana-NAP-2-2020-2025.pdf> p. 22-23.

101 <https://www.wpsnaps.org/app/uploads/2021/01/Ghana-NAP-2-2020-2025.pdf> p. 9.

102 <https://www.wpsnaps.org/app/uploads/2019/09/Japan-NAP-2015.pdf> p. 30.

103 <https://www.wpsnaps.org/app/uploads/2019/09/Japan-NAP-2015.pdf> p. 6.

104 <https://www.wpsnaps.org/app/uploads/2019/09/Japan-NAP-2015.pdf> p. 1-2.

105 <https://www.wpsnaps.org/app/uploads/2019/09/Japan-NAP-2015.pdf> p. 3-4.

106 <https://www.wpsnaps.org/app/uploads/2019/09/Japan-NAP-2015.pdf> p. 5.

L'ensemble des agences et organismes gouvernementaux, y compris le ministère des Affaires étrangères, le Bureau du Cabinet, le ministère de la Défense, les services de police nationale et le ministère de l'Éducation, de la Culture, des Sports, des Sciences et des Technologies, sont impliqués dans la réalisation du PAN japonais. Les principales agences responsables de sa mise en œuvre sont toutefois le ministère des Affaires étrangères et l'Agence de coopération internationale du Japon.

Les quatre principaux groupes d'activités recensés par le PAN japonais sont : la participation (« encourager la participation égale des femmes et des hommes à toutes les étapes dans le domaine de la paix et de la sécurité », la prévention des conflits (« encourager la participation et le leadership des femmes dans tous les processus de prévention, de gestion et de résolution des conflits), la protection (« protéger les différents bénéficiaires d'aides, y compris les femmes et les filles, contre la violence et les autres violations des droits humains pendant et après un conflit »), et l'aide humanitaire et l'aide à la reconstruction (« refléter les circonstances et les besoins uniques des femmes et des filles »)¹⁰⁷. Cette classification suggère une interprétation et une mise en œuvre nationale assez classiques du programme FPS¹⁰⁸. À l'exception de l'aide humanitaire et de l'aide à la reconstruction, qui englobent les efforts nationaux déployés après la survenue de catastrophes au Japon, le PAN est axé sur les préoccupations traditionnelles de sécurité internationale et de consolidation de la paix du programme FPS. C'est pourquoi il semble peu probable que les versions futures du PAN japonais élargissent explicitement le programme pour y inclure les dangers en ligne ou y mentionner l'utilisation d'Internet comme vecteur de violence sexiste.

Nouvelle-Zélande

Le PAN de la Nouvelle-Zélande a été adopté en 2015 et a expiré en 2019. Aucune révision ou nouvelle version du PAN n'a toutefois été publiée au moment de la rédaction de ce rapport. Le PAN ne contient aucune disposition budgétaire, ce qui signifie que toute activité supplémentaire relevant du programme FPS ou du PAN devrait être financée par l'organe concerné.

La participation des femmes aux activités de la Nouvelle-Zélande en matière de sécurité et de consolidation de la paix est au cœur des préoccupations du PAN. Quatre pages du document sont consacrées à la nomination de femmes au sein de la police et des forces armées néo-zélandaises, ainsi qu'à des postes officiels haut placés¹⁰⁹. Six pages supplémentaires traitent des activités de développement international de la Nouvelle-Zélande, et plus particulièrement de son programme d'aide. Par exemple, à la fin des années 1990, le programme « a aidé la police néo-zélandaise à mettre en place un réseau d'agents de police auxiliaires de proximité travaillant à temps partiel et ayant vocation à vivre et travailler dans les villages et communautés les plus isolés de Bougainville », en Papouasie–Nouvelle-Guinée¹¹⁰. Il existe plusieurs autres exemples

107 À l'instar de nombreux autres PAN, le plan d'action japonais contient un groupe d'activités dédié au « suivi, [à] l'évaluation et [à] la révision ».

108 <https://www.wpsnaps.org/app/uploads/2019/09/Japan-NAP-2015.pdf> p. 8–28.

109 <https://www.wpsnaps.org/app/uploads/2019/09/New-Zealand-NAP-2015-2019.pdf> p. 13–16.

110 <https://www.wpsnaps.org/app/uploads/2019/09/New-Zealand-NAP-2015-2019.pdf> p. 17.

d'engagement bilatéral en matière d'assistance policière. C'est pour cette raison que le PAN met fortement l'accent sur les activités policières à l'étranger. Ceci se reflète dans les agences chefs de file : forces armées, police nationale et ministère des Affaires étrangères et du Commerce. Aucune autre agence publique, organisation de la société civile ou ONG n'est mentionnée dans le document ou n'a de responsabilités importantes dans la mise en œuvre du PAN.

Les actions spécifiques mentionnées dans le PAN sont vagues. Les actions relevant de chaque pilier (prévention ; participation ; protection ; et consolidation de la paix, secours et relèvement), de même que les formulations utilisées, sont brèves et somme toute assez répétitives. Les actions tournent autour du plaidoyer, de la révision des codes de conduite, du renforcement du recrutement et de la promotion des militaires de sexe féminin et de la garantie que « les questions relatives aux femmes, à la paix et à la sécurité figurent à l'ordre du jour »¹¹¹. Le PAN contient des indicateurs de l'état d'avancement de chaque action, mais aucun objectif spécifique ou résultat mesurable.

Comme le note le PAN lui-même, « la Nouvelle-Zélande a une longue tradition de leadership international dans le domaine de la promotion des droits des femmes »¹¹². L'étroitesse du champ d'application du PAN, qui s'intéresse de façon très marquée à la participation des femmes aux forces de police et aux forces armées, ainsi que l'absence de budget ou de collaboration avec la société civile, vont à l'encontre des tendances habituelles du pays et ternissent sa réputation progressiste. Espérons qu'un nouveau PAN redonne à la Nouvelle-Zélande sa place de leader d'initiatives menées par la société civile.

Royaume-Uni

Le Royaume-Uni est l'un des premiers pays à avoir adopté un PAN dans le domaine des femmes, de la paix et de la sécurité, en 2006. Les PAN successifs du Royaume-Uni ont surtout porté sur la dimension internationale, plutôt que sur la rationalisation des politiques nationales dans le domaine des femmes, de la paix et de la sécurité. Le PAN actuel du Royaume-Uni couvre la période 2018-2022 et se fonde sur le principe suivant : le programme FPS est indispensable à l'égalité des sexes et au respect des droits des femmes¹¹³. Son postulat principal est que « les conflits violents n'affectent pas les individus de la même manière selon leur sexe, et touchent particulièrement les femmes et les filles »¹¹⁴. Le PAN ne fixe aucun objectif spécifique au gouvernement britannique. Il s'intéresse davantage aux résultats et se concentre sur les pays prioritaires sélectionnés pour permettre au Royaume-Uni d'apporter une « contribution significative »¹¹⁵. Les domaines d'intervention du PAN, appelés résultats stratégiques, sont très variés : prise de décision ; maintien de la paix ; violence sexiste ; réponse humanitaire ; sécurité

111 <https://www.wpsnaps.org/app/uploads/2019/09/New-Zealand-NAP-2015-2019.pdf> p. 31.

112 <https://www.wpsnaps.org/app/uploads/2019/09/New-Zealand-NAP-2015-2019.pdf> p. 10.

113 <https://blogs.lse.ac.uk/wps/2018/01/16/uk-government-launches-new-national-action-plan-on-women-peace-and-security/>.

114 https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/677586/FCO1215-NAP-Women-Peace-Security-ONLINE_V2.pdf p. 3.

115 https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/677586/FCO1215-NAP-Women-Peace-Security-ONLINE_V2.pdf p. 5.

et justice ; prévention et lutte contre l'extrémisme violent ; capacités du Royaume-Uni. Ces résultats sont destinés à contribuer aux piliers du programme FPS (prévention ; protection ; participation ; secours et relèvement) établis par la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies.

États-Unis

Le deuxième PAN adopté par les États-Unis a été publié en juin 2016, au cours des derniers mois de l'administration Obama. Précédé par un premier PAN publié en décembre 2011, il est le fruit d'une « révision exhaustive des politiques, programmes, défis et enseignements tirés au cours des trois premières années de mise en œuvre »¹¹⁶. Le PAN ne contient pas de dispositions budgétaires spécifiques, mais puisqu'il est mis en œuvre par l'intermédiaire du Bureau du sous-secrétaire à la défense chargé de la politique, qui « coordonne le développement et la mise en œuvre des efforts du ministère de la Défense dans le domaine des femmes, de la paix et de la sécurité »¹¹⁷, il semble raisonnable que ledit ministère ait financé les activités supplémentaires. Il illustre la tradition nationale de fourniture de services aux femmes et aux filles ayant survécu à la violence sexiste, notamment « la prise en charge, l'aiguillage, les soins de santé, l'assistance juridique, le conseil, le soutien psychologique et les activités d'apprentissage, ainsi que la mise à disposition d'espaces sûrs pour les enfants et les femmes ». Ces services, fournis par le Bureau de l'aide d'urgence en cas de catastrophe d'USAID, ont atteint au moins 2,2 millions de personnes en 2014 et coûté quelque 21 millions de dollars¹¹⁸. Le ministère des Affaires étrangères américain a également appuyé des initiatives visant à promouvoir l'intégration des femmes dans ses efforts en matière de lutte contre le terrorisme et contre l'extrémisme violent¹¹⁹. Le PAN a aussi servi de base à la création d'autres postes et initiatives institutionnels « plus doux », tels que le poste d'ambassadrice itinérante du ministère des Affaires étrangères chargée de la question féminine dans le monde et celui de coordinatrice principale de l'USAID pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Le PAN américain a défendu l'élargissement du programme FPS au-delà des activités traditionnelles relatives à la sécurité et à la consolidation de la paix. Le programme de développement numérique d'USAID a appuyé les investissements dans l'accès aux technologies, par exemple aux appareils mobiles et à Internet. Les soins de santé, par exemple les soins et services prénatals, les tests VIH, l'assistance nutritionnelle et les interventions en matière d'assainissement et d'hygiène, s'inscrivent dans l'initiative mondiale des États-Unis en matière de santé. Selon le PAN, « les États-Unis travaillent également en collaboration avec les pays touchés par un conflit pour garantir que les femmes bénéficient des efforts mondiaux prioritaires en matière de développement »¹²⁰. Le changement climatique figure lui aussi au cœur du programme FPS¹²¹.

116 <https://www.wpsnaps.org/app/uploads/2019/09/United-States-NAP-2-2016.pdf> p. 1.

117 <https://www.wpsnaps.org/app/uploads/2019/09/United-States-NAP-2-2016.pdf> p. 5.

118 <https://www.wpsnaps.org/app/uploads/2019/09/United-States-NAP-2-2016.pdf> p. 8–9.

119 <https://www.wpsnaps.org/app/uploads/2019/09/United-States-NAP-2-2016.pdf> p. 10–11.

120 <https://www.wpsnaps.org/app/uploads/2019/09/United-States-NAP-2-2016.pdf> p. 13.

121 <https://www.wpsnaps.org/app/uploads/2019/09/United-States-NAP-2-2016.pdf> p. 16.

Le positionnement des États-Unis vis-à-vis du programme FPS a évolué en même temps que le climat politique dans le pays. Le PAN 2016 reflétait la démarche libérale adoptée par l'administration Obama vis-à-vis des relations internationales, mais l'administration Trump est revenue sur de nombreux aspects positifs du PAN à son arrivée au pouvoir. Le programme FPS a ainsi été réduit aux seuls systèmes de sécurité traditionnels avec l'adoption de la loi relative aux femmes, à la paix et à la sécurité en 2017 et la publication de la stratégie du même nom en 2019. Par opposition au programme ambitieux d'Obama, l'administration Trump a confié les activités FPS à quatre institutions seulement – le ministère de la Défense, le ministère des Affaires étrangères, USAID et le ministère de l'Intérieur¹²² – et supprimé les activités liées à la santé mondiale, au changement climatique et à l'accès aux technologies de ses domaines de travail.

Chacune des institutions chargées de la concrétisation de la stratégie possède ses propres plans de mise en œuvre, qui définissent leur approche et les activités qu'elles comptent mener¹²³. Ces plans ont en commun quatre « axes de travail » relativement étroits : soutenir la participation des femmes, promouvoir la sécurité et les droits des femmes, adapter les programmes internationaux du pays pour améliorer le sort des femmes et encourager les nations partenaires à soutenir le programme FPS¹²⁴. Les plans de mise en œuvre des ministères des Affaires étrangères et de la Défense sont les plus solides des quatre, et prévoient des activités de suivi et d'évaluation. Ils ne s'accompagnent toutefois d'aucun indicateur de référence ou de performance pour évaluer leur progression au fil du temps. Par exemple, la participation des femmes aux processus décisionnels sera mesurée par le « nombre de recrutements effectués par des dirigeants clés du gouvernement américain », mais le texte n'oblige pas le pays à augmenter ce nombre ou à définir « les dirigeants clés du gouvernement américain »¹²⁵.

L'engagement des États-Unis dans le programme FPS est complexe. L'administration Obama a investi des millions de dollars dans un programme élargi, considéré comme une passerelle vers « l'adoption des objectifs les plus puissants du programme FPS »¹²⁶. Le « retour à un militarisme masculin » opéré par la loi de 2017 et par la stratégie de 2019 de l'administration Trump, vu comme « réduisant à néant les avancées » enregistrées par l'administration Obama, constitue encore un point de vue étroit à partir duquel évaluer l'approche des États-Unis vis-à-vis du programme FPS. Le véritable problème, présent que le programme soit élargi ou restreint, est le suivant : les États-Unis refusent d'assumer leur rôle dans le déclenchement d'un grand nombre des conflits qui agissent souvent comme des moteurs de la violence sexiste. Le PAN et le programme FPS des États-Unis ne pourront avoir qu'une efficacité limitée s'ils ne s'attaquent pas à la cause profonde du problème – en définitive, pourquoi a-t-on besoin de soldats de la paix et de travailleurs humanitaires ?

122 Voir : <https://www.state.gov/women-peace-and-security/>

123 Voir : https://www.state.gov/wp-content/uploads/2020/06/20-01943-SGWI_v11_forWeb_Bookmarks508.pdf, <https://www.dhs.gov/sites/default/files/publications/wps-dhs-implementation-plan.pdf>, https://media.defense.gov/2020/Jun/11/2002314428/-1/-1/1/WOMEN_PEACE_SECURITY_STRATEGIC_FRAMEWORK_IMPLEMENTATION_PLAN.PDF et <https://www.usaid.gov/women-peace-and-security>

124 *Ibid.*

125 https://media.defense.gov/2020/Jun/11/2002314428/-1/-1/1/WOMEN_PEACE_SECURITY_STRATEGIC_FRAMEWORK_IMPLEMENTATION_PLAN.PDF p. 19

126 <https://genderpolicyreport.umn.edu/the-women-peace-and-security-agenda-under-the-trump-administration-undercutting-advances-with-a-return-to-masculine-militarism/>

Conclusion

Pour combattre l'utilisation abusive des plateformes numériques par les groupes extrémistes ciblant les femmes, tous les acteurs investis dans ces plateformes, qu'ils travaillent sur les questions relatives à la violence sexiste ou contribuent à l'analyse de ces questions ou aux politiques y afférentes, doivent agir de concert. En l'absence d'approche globale permettant de comprendre les sujets abordés dans ce rapport et les stratégies à mettre en œuvre pour les traiter, les efforts demeureront fragmentés entre les régions et les plateformes, et ces dernières continueront d'être le théâtre de certaines formes de violences sexistes ou de les favoriser. Les efforts déployés pour atteindre ces objectifs ont toujours été séparés et mal coordonnés, menés par différents groupes de parties prenantes travaillant involontairement à contre-courant. En agissant ainsi, ces groupes ont rendu plus complexe la mise en place d'une solution globale à long terme. Afin de neutraliser efficacement les problèmes systémiques contribuant à la violence sexiste et à l'extrémisme basé sur le genre mentionnés dans ce rapport, nous proposons quatre domaines dans lesquels des améliorations peuvent être apportées :

1. L'élargissement de la mobilisation des parties prenantes de façon à en refléter l'ampleur ;
2. L'extension des efforts internationaux en matière d'intégration du genre afin qu'ils englobent spécifiquement la sphère numérique ;
3. La reconnaissance de normes de base en matière de capacité de protection et de prévention pour les sociétés technologiques privées ;
4. L'application impartiale et complète par les plateformes de leurs politiques de modération des contenus et conditions de service dans toutes les régions.

Élargir la mobilisation des parties prenantes

En l'absence de stratégie uniforme alimentée par un large éventail de parties prenantes, les approches destinées à garantir la sécurité de l'environnement numérique continueront à échouer. Si les entreprises privées sont en première ligne des efforts déployés pour lutter contre les cas spécifiques de violence et sont les mieux placées pour comprendre les limites techniques et les capacités pouvant servir cet objectif, elles ne comprennent pas nécessairement l'étendue des conséquences et les effets secondaires qui peuvent en découler¹²⁷. Les sociétés privées ne devraient pas non plus être seules responsables de la détermination de ce qui est ou non du contenu approprié¹²⁸.

La réponse la plus évidente à cette situation consiste à chercher à élargir la gamme d'acteurs participant à la création d'une approche globale de la question des violences sexistes et de l'extrémisme en ligne. Un éventail plus varié de parties prenantes représente un

127 T. Gillespie, P. Aufderheide, E. Carmi, Y. Gerrard, R. Gorwa, A. Matamoros-Fernández, S. T. Roberts, A. Sinnreich et S. Myers West (2020), « Expanding the debate about content moderation: scholarly research agendas for the coming policy debates », *Internet Policy Review* vol. 9, n° 4. Disponible à l'adresse : <https://policyreview.info/articles/analysis/expanding-debate-about-content-moderation-scholarly-research-agendas-coming-policy>.

128 Jillian York et Corynne McSherry (2019), « Content Moderation is Broken. Let us Count the Ways », Electronic Frontier Foundation. Disponible à l'adresse : <https://www EFF.org/deeplinks/2019/04/content-moderation-broken-let-us-count-ways>.

ensemble plus diversifié de communautés et d'identités victimes de ce type de préjudice. Les différents types de parties prenantes mettent des capacités différentes à disposition de l'effort global. Les sociétés technologiques peuvent fournir des connaissances techniques et des données précises sur la façon dont leurs plateformes sont exploitées pour nuire¹²⁹. Les groupes de la société civile peuvent apporter leurs lumières sur les conséquences de ces types de préjudices sur les communautés qu'ils représentent. La contribution des parties prenantes gouvernementales prend la forme d'une gouvernance juridique et institutionnelle qui peut garantir une meilleure appropriation des décisions et politiques produites et leur transformation en bonnes pratiques.

Cette communauté de parties prenantes œuvrant en faveur d'un objectif commun et partagé est également un moyen efficace de lutter contre les cas où les motivations d'une ou de plusieurs parties prenantes pourraient avoir une incidence négative sur l'objectif et l'orientation de l'effort collectif. Ce mécanisme d'autocorrection des motivations potentiellement conflictuelles permet également de renforcer la confiance du public dans le groupe de parties prenantes et ses résultats.

Étendre l'intégration du genre aux espaces numériques

À l'échelle institutionnelle et internationale, nous recommandons un élargissement des efforts destinés à intégrer une perspective sexospécifique dans les questions de sécurité, de façon à y inclure les espaces en ligne et plateformes numériques. Le fait que les Nations Unies ne déploient pas d'efforts spécifiques en faveur de ces questions ne permet pas de leur donner l'ampleur dont elles ont besoin pour renforcer le débat à leur propos et augmenter les chances que des efforts définitifs soient déployés en faveur de ces objectifs.

Le programme FPS et les PAN élaborés par les États membres des Nations Unies dans ce cadre montrent l'utilité que peut avoir une plateforme institutionnelle internationale pour attirer l'attention et encourager le dialogue. Si les approches des États vis-à-vis du programme diffèrent légèrement les unes des autres, la prise de conscience est réelle et de véritables progrès vers l'instauration d'une démarche inclusive et multipartite ont commencé à prendre forme dans de nombreux cas.

Cette question actuellement sous-représentée, le programme FPS, ferait par conséquent l'objet d'une attention accrue et figurerait plus haut sur la liste des priorités si elle servait à concentrer les efforts déployés pour traiter de la violence sexiste et de l'extrémisme basé sur le genre, complètement dispersés à l'heure actuelle. Les États membres des Nations Unies qui ont déjà manifesté leur volonté d'œuvrer en faveur des piliers historiques du programme, et de le faire de façon à assurer une vaste mobilisation des parties prenantes et à favoriser la compréhension des hiérarchies croisées avec la violence sexiste, feraient de même pour la nouvelle composante relative à la sphère numérique.

¹²⁹ Commission européenne (2020), « Législation sur les services numériques : garantir un environnement en ligne sûr et responsable ». Disponible à l'adresse : https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/europe-fit-digital-age/digital-services-act-ensuring-safe-and-accountable-online-environment_fr.

Normes de base en matière de protection et de prévention

Les sociétés technologiques privées ont depuis longtemps embrassé la maxime « move fast and break things » (« avancez vite, cassez les codes »). Celle-ci résume parfaitement les motivations d'un secteur qui a non seulement élargi sa base d'utilisateurs, mais aussi augmenté ses marges bénéficiaires grâce à des innovations fulgurantes, dans le cadre desquelles les erreurs sont corrigées après coup, voire pas du tout. Si certaines de ces sociétés se sont détournées publiquement des valeurs véhiculées par ce slogan, d'autres, qui émergent depuis peu sur le marché, sont restées fidèles à leurs habitudes, réinventant ainsi les problèmes liés à la violence en ligne auxquels leurs homologues plus établis avaient déjà été confrontés.

Dans cette dynamique, les progrès réalisés dans le cadre des efforts techniques et politiques déployés par les sociétés technologiques sont effectivement balayés par des progrès d'un autre type. Les innovations qui ont permis aux entreprises d'augmenter leur part de marché des utilisateurs de médias sociaux ou de créer une base d'utilisateurs en partant de zéro (dans le cas des nouvelles entreprises) ne s'accompagnent pas nécessairement d'innovations en matière de prévention de la violence sur la plateforme. Les innovations axées sur le profit entraînent l'invention de nouvelles méthodes d'interaction et de nouvelles formes de violence en ligne, et les leçons souvent durement apprises précédemment sont oubliées ou mises de côté¹³⁰.

Il convient d'encourager une transformation culturelle qui reconnaisse les motivations conduisant les entreprises établies et les nouveaux venus sur le marché à donner corps au type d'innovation privilégiant la rapidité au détriment de la nécessité de tenir compte des problèmes que le processus pourrait causer à un stade ultérieur. Nous devrions chercher à remplacer les mesures encourageant les innovations qui considèrent les capacités techniques et politiques pour la prévention de la violence sexiste comme des fonctionnalités non essentielles qu'il est possible de troquer contre un avantage concurrentiel.

Application complète des politiques de prévention et de protection contre les préjudices

Alors que les sociétés technologiques ont été aux prises avec les outils utilisés pour perpétrer des violences contre les femmes et certaines minorités sur leurs plateformes, elles ont presque toutes adopté et adapté des conditions de service ou des directives communautaires destinées à protéger leurs utilisateurs contre ce type de préjudice. Si ces règles sont aujourd'hui universellement applicables au-delà des frontières nationales et dans toutes les régions, indépendamment de l'existence d'incitations ou d'obligations légales nationales, leur application n'a pas toujours été aussi exhaustive.

Compte tenu de la quantité astronomique de contenu généré par les utilisateurs sur chaque plateforme en ligne, la possibilité de garantir le plein respect de ces règles est très faible. Les efforts visant à mettre sur pied des processus et des outils de modération

¹³⁰ Biz Carson (2020), « Moderation can't wait: The challenges startups like Clubhouse face trying to build community », Protocol. Disponible à l'adresse : <https://www.protocol.com/moderation-clubhouse-building-community>.

de contenu efficaces, ayant vocation à assurer autant que possible le respect de ces normes, sont toutefois encore loin d'être universels. Les entreprises situées aux États-Unis, qui hébergent la plupart des plateformes confrontées à ce type de problème, ont tendance à axer leurs efforts sur des stratégies d'atténuation des dommages de tous types. Il convient de remarquer que les innovations introduites par ces entreprises dans les méthodes d'application de leurs règles et directives communautaires ont lieu dans les régions ou les États où elles comptent un nombre important d'utilisateurs. Cette dynamique met en péril les régions ou les zones où la base d'utilisateurs est réduite ; les sociétés ont en effet du mal à considérer comme rentables les investissements dans des outils ou du personnel de modération à forte intensité de ressources, et étoffent par conséquent moins leur gamme de protections contre la violence numérique dans ces régions qu'ailleurs.

Les décisions concernant les capacités et les moyens en matière de modération des contenus ne devraient pas être fondées sur la rentabilité ou sur l'étendue de la base d'utilisateurs régionale. Une telle approche a pour effet de perpétuer et de figer les inégalités existantes et les sources systémiques de violence, en ligne et dans la vie réelle. L'universalité des conditions d'utilisation d'une plateforme ou de ses directives communautaires interdisant les utilisations constituant une violence devrait transparaître à la fois dans la pratique et sur le papier.

Études féministes sur la sécurité : un cadre efficace

L'objectif principal des recommandations ci-dessus est d'intégrer les ripostes sexospécifiques à l'extrémisme en ligne de façon non seulement à permettre l'élaboration de politiques efficaces mais aussi à susciter une plus grande confiance vis-à-vis de ces efforts grâce à la mobilisation d'un large éventail de parties prenantes. En l'occurrence, l'inclusivité de cette approche sert plusieurs objectifs. Elle offre une diversité d'expériences en ce qui concerne les types de comportements adoptés par les extrémistes en ligne et garantit que les objectifs communs du groupe compensent les motivations individuelles de chaque partie prenante ou type de partie prenante.

Les principes des études féministes sur la sécurité (EFS) servent de base à ces recommandations. Il est essentiel de se doter d'une définition plus large de la violence, de façon à englober les types de préjudices qui se produisent plus souvent dans l'espace numérique que dans le monde réel¹³¹. Les EFS offrent un cadre élargi pour la violence, qui tient plus efficacement compte des types de préjudices non physiques perpétrés dans la sphère numérique contemporaine. En tant que cadre, les EFS permettent également de faire face à la portée mondiale des espaces numériques et à la nécessité de faire preuve de souplesse dans la compréhension des interactions entre le genre et les différentes hiérarchies et constructions sociales qui donnent lieu à un vaste éventail d'expériences en matière de gravité et de types d'atteintes sexistes en ligne.

¹³¹ La violence sémiotique, par exemple, peut être considérée comme ayant prospéré dans les espaces en ligne où les femmes font l'objet d'un langage, d'images ou de communications visant à les réduire au silence ou à limiter leur action.

Enfin, au fond, les EFS constituent un cadre d'analyse qui met l'accent sur la nécessité d'instaurer un climat de confiance entre les différents types de parties prenantes afin d'empêcher les futurs abus de pouvoir et de garantir que les mesures prises pour réduire et, au bout du compte, prévenir la violence sexiste ne la prolongent pas involontairement ou ne la déplacent pas vers une autre communauté. L'approche préconisée par ces principes est parfaitement adaptée aux formes de violence et d'abus menées par les acteurs extrémistes sur les plateformes en ligne. Alors que nos vies numériques sont de plus en plus inséparables de nos vies physiques, il suffirait de peu d'efforts pour tirer parti des progrès déjà réalisés en matière de prévention de la violence sexiste de manière à étendre ces réflexions à la sphère numérique. Cela permettrait non seulement d'annuler les dommages déjà causés aux groupes minoritaires, mais aussi de créer un précédent durable pour le développement futur de ces technologies et des espaces auxquels elles donnent naissance.



COORDONNÉES

Pour toute question, demande d'information et demande de copies supplémentaires du présent rapport, contacter :

ICSR
King's College London
Strand
Londres WC2R 2LS
Royaume-Uni

T. **+44 20 7848 2098**
E. **mail@gnet-research.org**

Twitter : **[@GNET_research](https://twitter.com/GNET_research)**

Ce rapport peut, comme toutes les autres publications du GNET, être téléchargé gratuitement à partir du site Internet du GNET : www.gnet-research.org.

© GNET